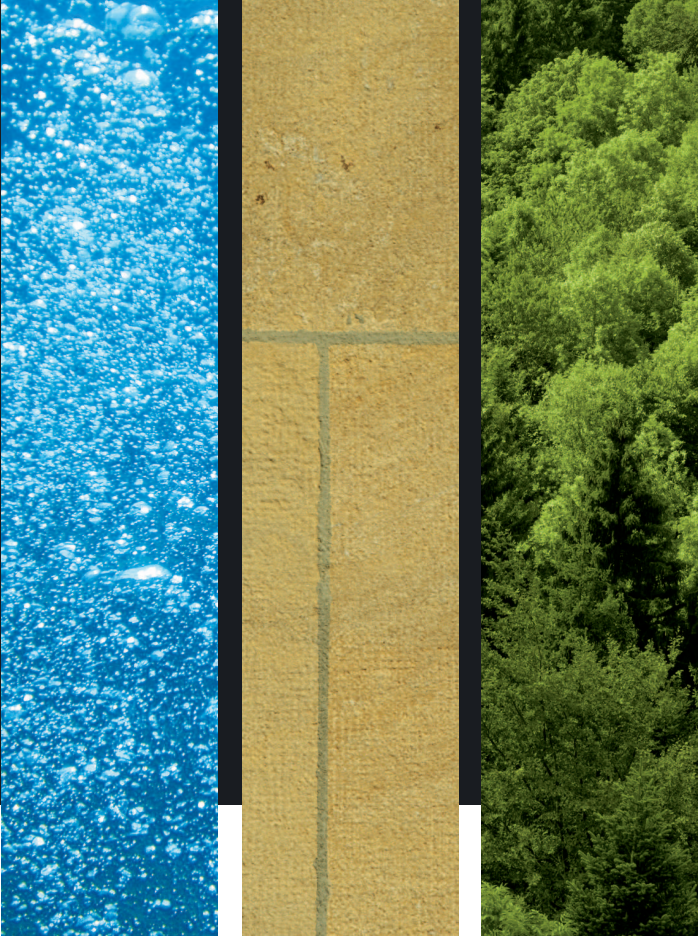




Rapport
du Conseil communal au Conseil général
concernant le budget 2015

(Du 29 octobre 2014)

Le budget 2015

Table des matières

PARTIE GENERALE	Page
A. Introduction	3
1. Nouveautés et changements	4
2. Situation économique	5
3. Action phare du programme politique	5
B. Compte de résultats	6
1. Evolution des charges d'exploitation	7
1.1 Charges de personnel	7
1.2 Biens, services et autres marchandises	8
1.3 Amortissement du patrimoine administratif	9
1.4 Attributions aux financements spéciaux	9
1.5 Charges de transfert	9
2. Evolution des revenus d'exploitation	9
2.1 Revenus fiscaux	9
2.2 Taxes	10
2.3 Prélèvements aux financements spéciaux	10
2.4 Revenus de transfert	10
2.5 Patentes et concessions et revenus divers	10
3. Evolution des charges et revenus financiers	10
4. Evolution des charges et revenus extraordinaires	10
5. Plan financier continu	11
C. Budget des investissements	11
D. Modification de taxes et divers	18
E. Conclusion	20
Arrêtés	21

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE	Page
Chancellerie (directions / chancellerie, centre d'impression, archives)	35
Finances (service financier, contrôle des finances, centre électronique de gestion, service juridique)	38
Ressources humaines (ressources humaines)	41
Action sociale (guichet social régional, aide sociale, agence AVS/AI)	42
Economie (service de l'économie, délégué au centre-ville)	45
Urbanisme (développement urbanistique, service des bâtiments et du logement, service des permis de construire et de l'aménagement urbain, planification énergétique - délégué à l'énergie)	45
Environnement (caves de la ville, domaines - déléguée aux domaines, forêts, environnement - délégué à l'environnement)	49
Santé (service de la santé)	53
Education (accueil de l'enfance, écoles)	54
Mobilité (service du développement durable – délégué à la mobilité)	55
Infrastructures et énergies (service administratif, service technique, service de la voirie, service des parcs et promenades, station d'épuration des eaux)	58
Sécurité (service communal de la population, service de sécurité urbaine, cimetière, service d'incendie et de secours, service de salubrité et prévention incendie)	62
Développement de l'agglomération (développement de l'agglomération)	67
Culture (culture – délégué à la culture, service de l'intégration et des infrastructures culturelles, menuiserie centrale, service de médiation culturelle, musée d'art et d'histoire, muséum d'histoire naturelle, musée d'ethnographie, jardin botanique)	69
Sports (service administratif, promotion et manifestations, terrains et salles de sport, piscines, patinoires)	76
Tourisme (service du tourisme – déléguée au tourisme)	80
BUDGET DES INVESTISSEMENTS PAR SECTION	83



Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le budget 2015

(Du 29 octobre 2014)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux nouvelles dispositions légales, la loi sur les finances de l'Etat et des communes et réglementaires, nous avons l'honneur de vous soumettre le budget de la Ville de Neuchâtel pour l'exercice 2015. Ce rapport comprend les comptes de fonctionnement et des investissements.

A. INTRODUCTION

Le budget 2015, élaboré selon le nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2), présente

un excédent de revenu de 298'800 francs.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à 41'221'000 francs, dont 6'319'000 francs financés par des taxes. Ceux du patrimoine financier totalisent 4'205'000 francs.

Les enjeux et défis auxquels sera confrontée notre Ville en 2015 sont nombreux et importants. Le Conseil communal souhaite y apporter des réponses adéquates dans l'esprit du programme politique 2014-2017 qui se veut ambitieux, mais réaliste et réalisable.

Le transfert du Corps de police à Police neuchâteloise est une opportunité pour la mise en place d'un nouveau concept sécuritaire de proximité. L'introduction probable au 1^{er} janvier prochain de la péréquation financière intercommunale des ressources occasionnera une augmentation certaine de notre contribution à la solidarité entre communes, alors que la péréquation des charges, elle, doit encore être discutée. Notre défi sera de faire reconnaître le rôle de centre d'agglomération que joue la Ville de Neuchâtel et qui bénéficie à toute la région ainsi qu'au Canton dans son ensemble.

Comme prévu à la planification des dépenses d'investissement, l'année 2015 présente un important effort d'investissement.

A noter toutefois une augmentation contenue de la facture sociale à 4% contre les 8-10% des années précédentes, résultat d'une action coordonnée entre les communes et l'Etat

ainsi que d'une nouvelle répartition des charges, tout comme une augmentation des coûts liés à l'éorén.

La volonté de contenir globalement les charges ainsi que le prélèvement à certaines réserves constituées ces dernières années, en particulier le fonds d'agglomération et de valorisation urbaine, nous permet de présenter un budget équilibré, tout en développant des actions clés qui favorisent l'innovation et renforcent l'attractivité de Neuchâtel. L'action phare de 2015 consiste en l'introduction d'un abonnement Onde verte demi-prix pour les jeunes de 10 à 20 ans

1. Nouveautés et changements

Au 1^{er} janvier 2015 entrera en vigueur la nouvelle Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) et son règlement d'application. Ce texte abroge, pour les communes, les dispositions relatives à la gestion financière, aux comptes et aux budgets de la Loi sur les communes, le décret concernant l'amortissement des différents postes de l'actif des bilans de l'Etat et des communes. Le règlement sur les finances et la comptabilité des communes (RFC) est supprimé.

La révision annuelle des comptes des communes est une nouveauté qui prend effet au 1^{er} janvier 2015 et s'applique donc aux comptes 2014 déjà. Cela aura pour incidence de proposer par arrêté du Conseil général, la désignation de l'organe de contrôle au début de l'année prochaine et de retarder d'un mois ou deux la date d'adoption du rapport sur la gestion et les comptes 2014. Un projet de nouveau règlement communal sur les finances sera proposé à la Commission financière dans les mois à venir.

La règle selon laquelle un déficit budgétaire ne peut être supérieur à l'excédent du bilan (fortune) est maintenue et complétée par une règle relative au degré d'autofinancement, déjà existante dans le règlement général et qui sera reprise dans le projet de règlement communal sur les finances.

L'établissement des états financiers selon les nouvelles dispositions et les normes MCH2 doit intervenir au plus tard au 1^{er} janvier 2017. Si le budget 2015 est réalisé selon les normes MCH2, les réévaluations du patrimoine financier et du patrimoine administratif seront réalisées pour le 31 décembre 2015.

Le choix d'appliquer dès 2015 le nouveau plan comptable MCH2 est directement lié au changement de progiciel de gestion financière Abacus. En effet, il aurait été contre-productif de procéder en deux temps. Les 20 recommandations de ce nouveau modèle comptable ne seront pas toutes appliquées dès le 1^{er} janvier 2015. Certaines de ces recommandations sont déjà appliquées depuis un certain temps (actifs et passifs de régularisation, recettes fiscales, comptes des investissements, comptabilité des immobilisations).

Au stade de l'élaboration du budget, la recommandation clé est le nouveau plan comptable. La classification par nature (30 charges de personnel, 31 biens et services, ...) s'est modifiée et certains groupes ont changé de numéro (32 intérêts passifs devient 34 charges financières). Certains revenus ou charges sont présentés en négatif dans des groupes de charges ou de revenus, à l'exemple des remboursements de salaires par les assurances au groupe 30 et des pertes fiscales au groupe 40.

Les libellés des comptes par nature sont standardisés pour l'ensemble des communes et fournis sous la forme d'un plan comptable type par le Service des communes. Des données détaillées plus analytiques seront fournies à la Commission financière.

Les deux éléments ci-dessus rendent impossibles les comparaisons détaillées, c'est pourquoi, seules les totaux par services et entités de gestion ont été repris des années précédentes et les totaux des groupes de nature ont été retraités. Pour les mêmes raisons, les commentaires détaillés ne figureront pas à la fin du rapport du budget 2015, qui est de fait un budget de transition.

La mise en place du nouveau progiciel de gestion financière Abacus nous amène à reconsidérer l'ensemble des procédures comptables et de les inscrire dans le système de contrôle interne (SCI) du service financier.

2. Situation économique

Alors que les Etats-Unis jouissent déjà d'une reprise économique, certes fragile, l'Europe doit toujours faire face à une situation économique difficile. Ainsi, l'Allemagne qui après avoir progressé au premier trimestre se retrouve à l'arrêt au trimestre suivant. Ensuite, des pays comme la France ou l'Italie, qualifiés pourtant de poids lourds, présentent toujours des résultats décevants. Il n'est donc pas surprenant de voir la Banque Centrale Européenne (BCE) examiner de nouvelles pistes de relance comme un taux de dépôt interbancaire négatif. Cette mesure inédite devrait inciter les banques à prêter davantage et donc encourager la croissance. Sous le ciel helvétique, la situation conjoncturelle se présente sous de meilleurs auspices, mais sans plus. En effet, le Groupe d'experts de la Confédération table sur une croissance du PIB de 1,8% en 2014 et de 2,4% pour 2015. Notre Canton, comme le reste des cantons romands a certes réalisé un excellent millésime 2013 mais il doit et devra tenir compte d'un environnement économique plus difficile cette année et la suivante, notamment dans le secteur des cigarettiers et de l'horlogerie.

3. Action phare du programme politique 2014-2017 : un abonnement ½ prix pour tous les jeunes de la 7^e Harmos jusqu'à 20 ans

Le développement économique et durable de la Ville de Neuchâtel constitue un axe stratégique important du programme politique, dont l'instauration d'un abonnement mobilité jeune est une action phare. Au travers du budget 2015, le Conseil communal concrétise cette action, financée entièrement par un prélèvement au fonds pour l'amélioration de l'accessibilité de la ville. Il s'agit d'un projet test sur 3 ans dont le coût est estimé à 650'000 francs par année. Durant cette période le concept peut évoluer en collaboration avec les partenaires politiques et les entreprises de transport.

Pour la rentrée scolaire 2015, les jeunes domiciliés en ville, de la 7^e Harmos jusqu'à 20 ans, pourront acquérir l'abonnement Onde Verte pour 2 zones à moitié prix. S'ils préfèrent un autre abonnement annuel, ils bénéficieront d'une subvention pour le même montant.

Les principaux objectifs de l'action sont : (a) la promotion des transports publics auprès des jeunes en vue de faciliter leur mobilité et de les fidéliser à long terme ; (b) le soutien concret aux familles qui voient leurs charges réduites et (c) la maîtrise du trafic en vue d'améliorer l'accès et la qualité de vie en ville.

Par cette mesure forte, nous entendons soutenir et promouvoir la mobilité durable au sein de l'agglomération.

B. COMPTE DE RESULTATS

	Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Charges d'exploitation	247'833'200	238'372'200	9'461'000	268'344'620	-20'511'420
30 Charges de personnel	91'477'500	89'350'900	2'126'600	81'349'291	10'128'209
31 Charges de biens et services, autres	53'080'200	51'218'500	1'861'700	48'205'898	4'874'302
33 Amortissements du patrimoine adm.	16'092'400	16'449'100	-356'700	24'831'890	-8'739'490
35 Attributions aux fonds et financements spéc.	2'450'700	1'478'100	972'600	17'425'223	-14'974'523
36 Charges de transfert	84'732'400	79'875'600	4'856'800	96'532'317	-11'799'917
Revenus d'exploitation	-226'258'300	-229'489'945	3'231'645	-276'204'549	49'946'249
40 Revenus fiscaux	-151'032'400	-156'423'000	5'390'600	-197'333'406	46'301'006
41 Patentes et concessions	-159'000	-48'000	-111'000	-49'803	-109'197
42 Taxes	-55'087'600	-54'929'600	-158'000	-58'685'031	3'597'431
43 Revenus divers	-483'300	-525'800	42'500	-422'911	-60'389
45 Prélèvements aux fonds et financements spéc.	-2'966'000	-2'488'845	-477'155	-1'339'470	-1'626'530
46 Revenus de transferts	-16'530'000	-15'074'700	-1'455'300	-18'373'928	1'843'928
Résultat provenant des activités d'exploitation	21'574'900	8'882'255	12'692'645	-7'859'929	29'434'829
34 Charges financières	10'419'100	12'172'800	-1'753'700	11'115'342	-696'242
44 Revenus financiers	-21'127'800	-20'058'300	-1'069'500	-20'572'742	-555'058
Résultat provenant de financements	-10'708'700	-7'885'500	-2'823'200	-9'457'400	-1'251'300
Résultat opérationnel	10'866'200	996'755	9'869'445	-17'317'329	28'183'529
38 Charges extraordinaires	0	375'000	-375'000	12'591'000	-12'591'000
48 Revenus extraordinaires	-11'165'000	-1'415'555	-9'749'445	-364'395	-10'800'605
Résultat extraordinaire	-11'165'000	-1'040'555	-10'124'445	12'226'605	-23'391'605
Résultat total, compte de résultats	-298'800	-43'800	-255'000	-5'090'724	4'791'924

Les écarts positifs montrent une détérioration et les écarts négatifs, une amélioration. Les imputations internes qui se montent à 21'531'000 francs ne figurent plus dans le compte de résultats.

Cette nouvelle présentation à trois niveaux de résultats met en évidence le résultat des activités d'exploitation et de financements qui constituent le résultat opérationnel, et le résultat extraordinaire. Le résultat total ou compte de résultats est l'addition des résultats opérationnel et extraordinaire.

Les charges et revenus extraordinaires sont constitués des attributions ou des prélèvements à la réserve conjoncturelle. Elle sera constituée au bouclage 2014.

1. Evolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 4%.

Les données 2014 et 2013 ont été retraitées compte tenu des nouvelles règles de comptabilisation du MCH2. Elles sont décrites ci-dessous, nature par nature.

Les retraitements effectués ne garantissent pas une comparabilité parfaite mais permettent d'appréhender l'évolution globale d'une année à l'autre.

1.1. Charges de personnel

Les remboursements de salaires par les assurances sont comptabilisés en charges négatives au groupe 30 et les prestations en nature (par exemple vêtements de travail) se trouvent dorénavant dans le groupe 31.

Compte tenu de ces changements, les charges du groupe 30 augmentent de 2,4%, soit une augmentation de 2'126'600 francs par rapport au budget 2014. Ce résultat est cohérent étant donné l'augmentation des effectifs et l'évolution naturelle des salaires.

Pour l'élaboration du budget 2015, les paramètres suivants ont été retenus: Les augmentations automatiques individuelles (octroi de l'échelon) sont intégrées pour 2015. En ce qui concerne l'indexation, les traitements sont maintenus aux montants de l'exercice 2011, soit à 103.6 (base 100 de 2005), conformément à l'Art. 22. al. 4 de l'Arrêté fixant la rémunération du personnel communal.

Nombre d'EPT - Budgets

Sections / EPT	Budget 2015	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2012	Budget 2011
Chancellerie	31.01	26.71	24.97	24.78	22.58
Finances, RH, Action sociale	112.93	111.22	99.80	106.18	99.94
Urbanisme, Environnement, Economie	66.65	67.28	65.07	52.98	46.58
Santé, Education et Mobilité	119.67	120.87	124.30	142.46	122.90
Infrastructures et Energies, Sécurité et dév. de l'agglomération	314.30	304.21	298.10	297.54	295.61
Culture, Sport et tourisme	142.25	139.12	104.36	98.50	98.47
TOTAL BUDGET	786.81	769.41	716.60	722.44	686.08
VARIATIONS	17.40	52.81	-5.84	36.36	-
ECARTS B VS C		21.15	0.06	16.48	-5.99

L'augmentation globale de 17,40 EPT se compose de nouveaux besoins en personnel pour 33,52 EPT (dont 3,27 à durée limitée). 24 EPT ont fait l'objet d'une demande du SIS suite à des décisions politiques et légales (externalisation du 144 notamment) validées fin 2013. Les autres demandes sont principalement des demandes d'augmentation de taux d'activités de collaborateurs-trices déjà en fonction. Il est à noter qu'un grand nombre de ces nouveaux postes validés par le Conseil communal sont financés par des recettes supplémentaires.

Ces nouveaux besoins en personnel sont compensés en partie par le transfert de la Police de la Ville au Canton (-12 EPT) et par des réductions d'effectifs (-4,12 EPT) dans différents services visant à contenir l'évolution des effectifs.

En contrepartie des nouveaux besoins en personnel validés, notre Conseil a demandé à ce que certains postes vacants déjà prévus au budget soient supprimés. Il s'agit en l'occurrence d'un poste à 100% aux Sports et de deux postes de stagiaires au Musée d'ethnographie.

Les variations d'effectifs s'expliquent également par un certain nombre de transferts de postes en interne, liés à la nouvelle structure comptable (MCH2) de la Ville, valable dès le 1^{er} janvier 2015.

Dans le détail, les variations des effectifs intégrées au budget 2015 sont :

- A la Chancellerie, l'augmentation de 4,3 EPT s'explique par la création, dans le cadre du MCH2, d'entités de gestion par Directions dans lesquelles ont été transférées «comptablement» les secrétaires de Directions ainsi que certains collaborateurs administratifs.
- A la Direction des finances, des ressources humaines et de l'action sociale, l'augmentation de 1,71 EPT est composée de 3,4 EPT de nouveaux besoins (dont 2 au CEG et 1,4 à l'Action sociale) et de transferts entre nouvelles entités de gestion et de diminutions de taux d'activités (1,69 EPT).
- A la Direction de l'urbanisme, de l'environnement et de l'économie, la réduction est de 0,63 EPT. Elle se compose de 0,2 EPT de nouveaux besoins en personnel à l'environnement et du transfert entre les nouvelles entités de gestion ainsi que de diminutions de taux d'activités pour un total de 0,83 EPT.
- A la Direction de la santé, de l'éducation et de la mobilité, la diminution est de 1,2 EPT. Les nouveaux besoins en personnel sont de 2,05 EPT et les transferts et réductions de postes de 3,25 EPT au total.
- A la Direction des infrastructures et énergies, de la sécurité et du développement de l'agglomération, on note une augmentation de 10,09 EPT liée à 24 EPT de nouveaux besoins pour le SIS, 1,75 EPT aux Infrastructures et Energies, au transfert (-12 EPT) à la Police cantonale, la différence (3,66 EPT) étant due à des postes non renouvelés à la Voirie et aux transferts entre entités de gestion.
- A la Direction de la culture, des sports et du tourisme, l'augmentation est de 3,13 EPT. Les nouveaux besoins en personnel se montent à 2,12 EPT. Par ailleurs 5 EPT (travailleurs sociaux de proximité) ont été transférés de la Sécurité à la Culture. Ces augmentations sont compensées essentiellement par des réductions de postes aux Sports.

1.2. Biens, services et autres marchandises

Les charges d'entretien du patrimoine financier ne figurent plus au groupe 34. Les pertes sur créances (hors fiscalité) sont comptabilisées dans le groupe 31 alors qu'elles l'étaient auparavant dans le groupe 33.

L'augmentation de 2% par rapport au budget 2014 correspond aux nouveaux besoins nécessaires, notamment, à l'atteinte des objectifs du programme politique. Les charges d'entretien du patrimoine administratif ont été ajustées au niveau des dépenses des années précédentes.

1.3. Amortissement du patrimoine administratif

Les pertes sur créances ne sont plus enregistrées dans les amortissements. Les pertes fiscales figurent en diminution du groupe 40 et les pertes sur les autres créances sont enregistrées dans le groupe 31.

Rappelons que le patrimoine financier n'est plus amorti. Il sera réévalué régulièrement conformément au règlement d'application de la LFinEC. La baisse de 2% représente une diminution d'un peu plus de 350'000 francs.

1.4. Attributions aux financements spéciaux

Les attributions à des fonds apparentés à des préfinancements n'apparaissent plus dans le groupe 35 et sont imputées au groupe 38.

Les attributions aux financements spéciaux concernent l'enlèvement des déchets (ménages et entreprises), les ports, la fourniture d'eau, le photovoltaïque, la forêt et l'accessibilité de la Ville.

1.5. Charges de transfert

Les charges de transfert sont constituées des dédommagements pour des tâches communales déléguées au Canton (guichet social, protection civile, pot commun des transports), aux communes (crèches) et aux syndicats (éorén) et des subventions accordées (péréquation, part aux syndicats, BPU, subventions à des particuliers et à des associations).

La hausse de près de 5 millions de francs est due, notamment, à la part à l'aide sociale, à l'éorén et à la nouvelle subvention Onde Verte pour jeunes.

2. Evolution des revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation diminuent de 1,4%.

Les données 2014 et 2013 ont également été retraitées compte tenu des nouvelles règles de comptabilisation du MCH2.

2.1. Revenus fiscaux

Les pertes fiscales et les intérêts rémunérateurs sur impôts figurent désormais en diminution du groupe 40.

Les revenus fiscaux ont été évalués à la hausse pour les personnes physiques compte tenu de l'augmentation attendue du nombre d'habitants et de l'évolution favorable des revenus imposables. Le principe d'échéance est appliqué pour les impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers (doublement des revenus en 2015).

Les impôts des personnes morales ont été estimés en fonction des éléments fournis par le Service cantonal des contributions et compte tenu des nouvelles répartitions entre le Canton et les communes (123 / 77, points d'impôt) d'une part, et entre les communes (70 / 15 / 15) d'autre part, 70% à la commune siège, 15% selon la proportion de la population et 15% selon le nombre d'emploi.

2.2. Taxes

Les dividendes, les intérêts sur prêts accordés et les loyers ne figurent plus au groupe 42. Les amendes sont désormais comptabilisées dans ce groupe ainsi que tous les revenus de ventes de prestations.

L'ensemble de ces revenus sont stables par rapport au budget 2014.

2.3. Prélèvements aux financements spéciaux

Les prélèvements à des fonds apparentés à des préfinancements ne sont plus imputés au groupe 45. Il s'agit du fonds d'agglomération et de valorisation urbaine, de la réserve pour l'entretien des bâtiments locatifs et d'autres fonds qui doivent disparaître avec l'entrée en vigueur du MCH2.

Les prélèvements aux financements spéciaux concernent l'enlèvement des déchets (ménages et entreprises), les ports, la fourniture d'eau, le photovoltaïque, la forêt et l'accessibilité de la ville.

2.4. Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constitués des dédommagements reçus des collectivités publiques (contribution pour le guichet social, indemnités pour les routes, service sanitaire, du feu, accueil de la petite enfance) et des subventions.

2.5. Patentes et concessions et revenus divers

Le groupe 41, patentes et concessions, de 159'000 francs correspond aux concessions d'utilisation du domaine public. Le groupe 43, revenus divers, comprend les prestations sur investissements pour 210'000 francs et d'autres revenus d'exploitation.

3. Evolution des charges et revenus financiers

Les charges financières regroupent les intérêts passifs, l'entretien et les pertes sur créances du patrimoine financier. Les revenus financiers comprennent les dividendes, les intérêts sur prêts accordés et les loyers.

Avec la baisse de la dette et des taux d'intérêts qui restent très bas, les charges d'intérêts sont inférieures au budget 2014. Le poste des loyers explique l'amélioration de plus de 1 million de francs des revenus financiers.

4. Evolution des charges et revenus extraordinaires

Les charges extraordinaires sont constituées des attributions aux fonds de préfinancement et à la réserve conjoncturelle. Les prélèvements à ces mêmes fonds sont considérés comme des revenus extraordinaires.

La création d'une réserve conjoncturelle est prévue au bouclage des comptes de l'exercice 2014 justifiée par une diminution importante des impôts des personnes morales (nouvelles répartitions cantonale et communale) et par une hausse de notre part à la péréquation.

5. Plan financier continu

Le Conseil communal a décidé de renoncer à la publication d'un plan financier continu dans ce rapport. En effet, force est de constater que depuis plusieurs années, les plans financiers établis ne correspondaient à aucune réalité et surtout, ne permettaient même pas d'en tirer des tendances. Par ailleurs, les récentes évolutions législatives dont les répercussions sont difficiles à évaluer à moyen terme ainsi que les nombreuses incertitudes à venir rendraient un tel plan financier particulièrement aléatoire. Nous souhaitons toutefois associer la Commission financière dans le suivi de l'analyse effectuée par l'entreprise BDO dans le cadre du projet de fusion. En effet, l'analyse des résultats de l'étude actuellement en cours, permettra d'établir un plan financier continu qui tient compte de la perspective d'une fusion en 2016.

La fortune nette au 1^{er} janvier 2015 a été estimée compte tenu des éléments connus et à venir en 2014. Le résultat de l'exercice 2015 influence directement l'évolution de la fortune nette.

Arrondis au millier de francs	2015
Fortune nette au 1er janvier	56'000'000
Résultat et opérations diverses	-300'000
Fortune nette au 31 décembre	56'300'000
Insuf.(+) ou excéd. de financement (-)	17'800'000
Dette au 31 décembre	313'000'000

La dette évolue compte tenu de l'insuffisance de financement et du plan de remboursement des prêts à Viteos SA.

C. BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements 2015 constitue la deuxième année de la planification quadriennale des investissements 2014-2017.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier
Investissements bruts	45'426'000	41'221'000	4'205'000
Recettes	-10'914'000	-7'553'000	-3'361'000
Investissements nets	34'512'000	33'668'000	844'000

Les dépenses brutes d'investissement se montent à 45'426'000 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 6'319'000 francs.

Les principaux investissements prévus pour 2015 et dont les crédits ont déjà été votés concernent :

- le renouvellement de l'équipement et l'adaptation de la STEP (1'500'000 francs),
- le programme d'entretien sur le domaine public 2015 (2'000'000 francs),

- le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines (1'300'000 francs),
- l'aménagement de surfaces et équipements pour la réalisation du tunnel à Serrières (2'000'000 francs),
- les locaux SECOPO (1'400'000 francs),
- les nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard (3'000'000 francs),
- la restauration de la Collégiale, 2^{ème} étape (1'700'000 francs),
- la rénovation du MEN, 1^{ère} étape (2'800'000 francs),
- le changement de revêtement du petit terrain au Chanet (1'270'000 francs),
- les travaux de distribution d'eau (1'044'000 francs),
- la restauration et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville (1'500'000 francs),
- la reconstruction de la ferme de la Rotte (1'405'000 francs).

Les principales dépenses d'investissement en 2015, qui doivent encore faire l'objet de nouvelles demandes de crédit, sont les suivantes :

- l'étude-projet du réaménagement des Jeunes-Rives (1'000'000 francs),
- l'étude-projet du réaménagement Place du Port, Alexis-Marie Piaget (1'000'000 francs),
- le réaménagement d'espaces publics à Serrières (1'000'000 francs),
- le réaménagement d'espaces publics à Monruz (1'200'000 francs),
- le réaménagement du Temple du Bas (2'500'000 francs),
- les travaux de production et de captages d'eau (1'475'000 francs).

Investissements du patrimoine administratif

Dépenses d'investissements bruts:	Fr.
sur crédits accordés	22'053'000
sur crédits à solliciter	17'893'000
sur crédits de construction	1'275'000
Total	41'221'000
Recettes d'investissements	-7'553'000
Investissements nets	33'668'000
./. amortissements à charge du compte de fonctionnement	-16'092'400
Dépenses à porter à l'actif du bilan	17'575'600

Durant l'année 2015, près de 50% des dépenses d'investissement prévues concernent des crédits déjà accordés. Comme prévu à la planification des dépenses d'investissement, l'année 2015 présente un important effort d'investissement.

Le montant important des prélèvements aux financements spéciaux génère un degré d'autofinancement très faible (voir indicateurs financiers).

Crédits de construction

Afin de pouvoir intervenir dans des circonstances exceptionnelles et difficilement prévisibles lors de l'élaboration du budget, notre autorité dispose de la marge de manœuvre indispensable apportée par les crédits de construction, conformément à l'article 164 du Règlement général (voir projet d'arrêté II).

Sections	Budget 2015	Budget 2014
	Fr.	Fr.
Environnement	175'000	175'000
Infrastructures	300'000	300'000
Urbanisme	350'000	350'000
Sécurité	50'000	50'000
Culture	50'000	50'000
Energies, eaux	150'000	150'000
Sports	200'000	200'000
	1'275'000	1'275'000

Evolution de la dette à court et long termes et de la charge d'intérêts

	B 2015	B 2014	2013	2012	2011
Dette à court terme (en milliers de francs)	50'000	50'000	15'000	-	23'000
Dette à long terme (en milliers de francs)	313'000	316'000	320'000	365'000	394'000
Intérêts passifs (en milliers de francs)	7'541	8'561	9'160	10'890	12'637

Le recours à la dette à court terme reste identique à celui du budget 2014 alors que les emprunts à long terme tiennent compte des diverses échéances en 2015 et du plan de remboursement du prêt octroyé à Viteos SA.

La charge d'intérêts diminue encore sous l'effet des taux toujours très bas.

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs	Echéances	Taux moyen	
%	Fr.		Année	Fr.	%
1.460	10'000'000	- Assurances	2016	30'000'000	3.337
1.480	10'000'000				
1.500	10'000'000	- Fonds de compensation	2017	20'000'000	2.980
1.540	10'000'000	AVS et CP			
1.610	10'000'000		2018	20'000'000	3.330
1.670	10'000'000	- Banques			
1.680	5'000'000		2019	40'000'000	2.753
2.200	10'000'000	- SUVA			
2.215	15'000'000		2020	50'000'000	2.480
2.280	10'000'000	- PostFinance			
2.395	10'000'000		2021	30'000'000	2.408
2.450	10'000'000				
2.500	10'000'000		2022	20'000'000	1.555
2.520	10'000'000				
2.630	10'000'000		2023	10'000'000	1.460
2.650	10'000'000				
2.700	10'000'000		2024	25'000'000	1.620
2.710	10'000'000				
2.800	20'000'000		2029	25'000'000	1.921
2.860	10'000'000				
2.980	20'000'000				
3.010	10'000'000				
3.250	10'000'000				
3.750	10'000'000				
3.800	10'000'000				
	43'000'000	Emprunts 2015 à conclure		43'000'000	1.600
Total : 313'000'000		Total : 313'000'000	Total : 313'000'000		

Renouvellement et conclusion d'emprunts

Flux de trésorerie

La situation se présente comme suit :

	Fr.
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ 298'800
Amortissement du budget 2015	+ 16'092'400
Attributions aux financements spéciaux	+ 2'450'700
Prélèvements aux financements spéciaux	- 2'966'000
Autofinancement	15'875'900
Investissements	
Crédits accordés	20'553'000
Crédits à solliciter	19'393'000
Crédits de construction	1'275'000
Total investissements bruts	41'221'000
Recettes d'investissements	- 7'553'000
Total investissements nets	33'668'000
Autofinancement	- 15'875'900
Insuffisance de financement	17'792'100
Prêt remboursé :	
Viteos SA	- 10'000'000
Emprunts à rembourser:	
Dexia	+ 5'000'000
Dexia	+ 10'000'000
Deutsche Bank AG	+ 10'000'000
Erste Europäische pfandbrief	+ 10'000'000
Total	35'000'000
Insuffisance de trésorerie	42'792'100
Autorisation du Conseil général selon arrêté	43'000'000

Indicateurs financiers

	B 2015	B 2014	2013	2012	2011
Dette à long terme (en milliers de francs)	313'000	316'000	320'000	365'000	394'000
Taux moyen (en %)	2.35	2.54	2.68	2.74	2.97
Indicateurs harmonisés des communes / MCH2					
Taux d'endettement net (en %)	57.6				
Dette nette I / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: < 100 = bon					
100 - 150 = suffisant					
> 150 = mauvais					
Degré d'autofinancement (en %)	47.1	63.2	118.7	169.4	142.3
Autofinancement / Investissements nets					
Valeurs indicatives: Conjoncture très favorable, plus de 100					
Cas normal, 80 - 100					
Période de ralentissement, 50 - 80					
Part des charges d'intérêts (en %)	2.2				
Charge d'intérêts nets / Revenus courants					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					
Degré de couverture des rev. dét. (en %)	0.1				
Solde du compte de résultats / Revenus déterminants					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend du niveau de l'excédent du bilan (fortune)					
Dette brute par rapport aux revenus (en %)	146.6	143.0	120.0	131.5	162.3
Dettes brutes / Revenus courants					
Valeurs indicatives: < 50 = très bon					
50 - 100 = bon					
100 - 150 = moyen					
150 - 200 = mauvais					
> 200 = critique					

	B 2015	B 2014	2013	2012	2011
Proportion des investissements (en %)	14.7				
Investissements bruts / Dépenses totales					
Valeurs indicatives: < 10 = activité faible					
10 à 20 = activité moyenne					
20 à 30 = activité forte					
> 30 = activité très forte					
Part du service de la dette (en %)	8.6				
Service de la dette / Revenus courants					
Valeurs indicatives: jusqu'à 5 = charges faibles					
5 à 15 = charges acceptables					
> 15 = charges fortes					
Dette nette par habitant (en francs)	2'583				
Dette nette I / Population résidante permanente					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend de la capacité					
financière des habitants					
Taux d'autofinancement (en %)	6.3	6.3	9.7	7.5	8.4
Autofinancement / Revenus courants					
Valeurs indicatives: > 20 = bon					
10 - 20 = moyen					
< 10 = mauvais					
Poids des intérêts passifs (en %)	7.0				
Charges d'intérêts / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					

La comparaison avec les indicateurs des années précédentes n'est pas toujours possible car les définitions des nouveaux indicateurs MCH2 diffèrent de celles du MCH1.

Le degré d'autofinancement faible résulte d'un autofinancement insuffisant comparativement à des investissements nets relativement élevés.

Le taux d'autofinancement est directement lié à l'autofinancement insuffisant.

D. MODIFICATION DE TAXES ET DIVERS

Modification de la taxe d'enlèvement des déchets solides

Personnes physiques : La modification du règlement d'exécution de la loi cantonale sur la gestion des déchets intervenue en 2013 autorise désormais la perception de la taxe de base due par les personnes physiques directement auprès de l'occupant d'un logement. Nous proposons donc d'adapter notre règlement de gestion des déchets en ce sens. Jusqu'ici, la facturation de la taxe de base pour les personnes physiques était gérée par les régies immobilières et propriétaires ; nous avons constaté que des frais administratifs étaient perçus par la plupart des régies auprès des locataires en lien avec cette prestation, ce qui implique une majoration de la taxe communale de 20 à 30 francs par année. Cette pratique, certes légale, induit une inégalité de traitement que nous souhaitons corriger. Par ailleurs, un certain nombre de régies percevant les frais accessoires au loyer selon le système du forfait rencontrent des problèmes d'adaptation de ce forfait en cas de modification du montant de la taxe de base des déchets (les délais du droit du bail se révèlent incompatibles avec les délais administratifs fixés dans la loi cantonale, projet d'arrêté VI).

Entreprises : Pour rappel, la taxe de base pour les entreprises suit les principes adoptés au budget 2014 (rapport du 28 octobre 2013). Elle s'élève à 250 francs + TVA pour les entreprises jusqu'à 8 collaborateurs et 600 francs + TVA pour les entreprises comptant plus de 8 collaborateurs. Cette situation est conforme au projet d'arrêté VI.

Modification de la taxe d'épuration

La taxe d'épuration sera adaptée à 1,70 franc TTC/m³ d'eau consommée dès le 1^{er} janvier 2015 contre 1,50 franc TTC/m³ aujourd'hui et stable depuis 2006. La réserve d'épuration des eaux usées utilisée pour équilibrer les comptes de fonctionnement de la Step et du réseau d'assainissement sera pratiquement épuisée à fin 2014. Nous engagerons des dépenses pour des essais dès 2016 dans la perspective du traitement des micropolluants conformément aux prévisions fixées dans la planification quadriennale des investissements. Nous poursuivrons également les travaux de mise en place du PGEE et de rénovation du réseau d'assainissement. Dès 2018-2019 d'importantes dépenses d'investissement pour la concrétisation du traitement des micropolluants seront nécessaires pour une mise en service prévisible en 2020-2022. Il s'agira d'assurer l'équilibre financier exigé légalement pour les activités d'assainissement et d'épuration et dont les charges sont couvertes par les recettes émanant de la taxe d'épuration. Une prochaine adaptation de la taxe est prévue pour 2020.

Fonds destinés aux expositions temporaires des Musées

Malgré l'entrée en vigueur du MCH2 au 1^{er} janvier 2015 et avec l'accord du service des communes, les fonds des musées seront encore alimentés pour la période 2015 - 2017 (projet d'arrêté VIII).

CLASSIFICATION INSTITUTIONNELLE

Par section (en milliers de francs)	Budget 2015	Budget 2014	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2013
01. Chancellerie	8'096	7'254	842	0.1	6'536
02. Finances	-147'074	-147'376	302	0.0	-149'385
03. Ressources humaines	480	146	334	2.3	849
04. Economie	646	656	-10	0.0	457
05. Santé	905	813	92	0.1	694
06. Action sociale	19'582	19'466	116	0.0	17'412
07. Infrastructures et énergies	20'367	20'357	10	0.0	20'003
08. Urbanisme	2'921	6'498	-3'577	-0.6	13'894
09. Environnement	829	1'406	-577	-0.4	2'311
10. Sécurité	13'108	12'940	168	0.0	9'135
11. Education	39'207	36'776	2'431	0.1	35'114
12. Culture	20'366	20'460	-95	0.0	18'793
13. Sports	9'410	9'813	-403	0.0	9'344
14. Mobilité	9'427	9'748	-321	0.0	9'175
15. Tourisme	980	658	322	0.5	414
16. Développement de l'agglo.	453	342	112	0.3	161
Résultat	-299	-44	-255		-5'091

(+ = excédent de charges, - = excédent de revenus)

La comparaison d'une année à l'autre est très délicate et est faussée par les amortissements extraordinaires en 2013, les prélèvements aux réserves et aux fonds et le nouveau plan comptable MCH2 en 2015.

CLASSIFICATION INSTITUTIONNELLE

Par section (en milliers de francs)	Budget 2015	Budget 2014	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2013
01. Chancellerie	8'096	7'254	842	11.6	6'536
02. Finances	-147'074	-147'376	302	-0.2	-149'385
03. Ressources humaines	480	146	334	228.5	849
04. Economie	646	656	-10	-1.5	457
05. Santé	905	813	92	11.3	694
06. Action sociale	19'582	19'466	116	0.6	17'412
07. Infrastructures et énergies	20'367	20'357	10	0.0	20'003
08. Urbanisme	2'921	6'498	-3'577	-55.0	13'894
09. Environnement	829	1'406	-577	-41.1	2'311
10. Sécurité	13'108	12'940	168	1.3	9'135
11. Education	39'207	36'776	2'431	6.6	35'114
12. Culture	20'366	20'460	-95	-0.5	18'793
13. Sports	9'410	9'813	-403	-4.1	9'344
14. Mobilité	9'427	9'748	-321	-3.3	9'175
15. Tourisme	980	658	322	49.0	414
16. Développement de l'agglo.	453	342	112	32.7	161
Résultat	-299	-44	-255		-5'091

(+ = excédent de charges, - = excédent de revenus)

La comparaison d'une année à l'autre est très délicate et est faussée par les amortissements extraordinaires en 2013, les prélèvements aux réserves et aux fonds et le nouveau plan comptable MCH2 en 2015.

E. CONCLUSION

Le budget 2015 est un budget de transition. L'introduction des normes MCH2 au présent budget présente une nouveauté considérable qui a des incidences sur sa présentation, sa lisibilité et les informations qu'il fournit. A terme, ces normes apporteront une plus grande transparence et comparabilité financière des activités de notre ville.

On constate que les recettes globales des personnes physiques sont stables grâce à l'augmentation attendue du nombre d'habitants et à l'évolution favorable des revenus imposables et ce, malgré la réforme de la fiscalité des personnes physiques qui permet de plus importantes déductions fiscales aux familles.

Pour ce qui est des recettes des personnes morales, celles-ci sont en diminution de l'ordre de 15 millions de francs d'après les chiffres fournis par le Canton et s'expliquent par un ralentissement des activités d'un gros contribuable de notre ville, mais également par la réforme de la fiscalité des personnes morales qui diminue progressivement le taux d'imposition.

La fortune nette devrait s'établir à 56 millions de francs au 1^{er} janvier prochain. Notons que la dette, quant à elle, continuera à décroître pour se situer à 313 millions de francs, alors que la charge d'intérêts diminuera, de près de 12%, sous l'effet des taux très bas.

Fort de sa devise « art de vivre et innovation », le Conseil communal entend poursuivre avec votre Autorité, la population neuchâteloise et l'ensemble des acteurs du Canton, son engagement pour le développement d'une dynamique innovante, positive et constructive.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'adopter les projets d'arrêtés liés au présent rapport.

Neuchâtel, le 29 octobre 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente,

Le chancelier,

Christine Gaillard

Rémy Voirol

Projet I

**Arrêté
concernant le budget de la Ville de Neuchâtel
pour l'année 2015**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Le budget de la Ville de Neuchâtel pour 2015 est adopté. Il se résume comme suit :

a)	Budget de fonctionnement :	Fr.
	Total des revenus	258'551'100.-
	Total des charges	<u>258'252'300.-</u>
	Excédent de revenus	<u>298'800.-</u>
b)	Budget des investissements :	Fr.
	Total des dépenses	41'221'000.-
	Total des recettes	<u>7'553'000.-</u>
	Investissements nets	<u>33'668'000.-</u>

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet II

**Arrêté
concernant les crédits de construction
pour l'exercice 2015**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Les crédits de construction ci-après sont accordés au Conseil communal pour l'exercice 2015 :

	Fr.
a) Environnement	175'000.-
b) Infrastructures	300'000.-
c) Urbanisme	350'000.-
d) Sécurité	50'000.-
e) Culture	50'000.-
f) Energies, eaux	150'000.-
g) Sports	200'000.-
Total	<u>1'275'000.-</u>

Art. 2.- Le Conseil communal est autorisé à procéder aux transactions immobilières relatives aux travaux réalisés en exécution du présent arrêté.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet III

**Arrêté
concernant le renouvellement
et la conclusion d'emprunts
pour l'exercice 2015**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Le Conseil communal est autorisé à conclure des emprunts pour un montant maximum de 43'000'000 francs durant l'année 2015.

Art. 2.- Les frais relatifs à la conclusion de ces emprunts seront portés au compte de fonctionnement.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet IV

**Arrêté
concernant l'attribution au fonds destiné à subventionner des
installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire
communal**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 300'000 francs est versé au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal.

Art. 2.- Le versement de 300'000 francs sera prélevé sur le dividende 2015 de Viteos SA.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet V

**Arrêté
concernant le subventionnement de réalisation
d'installations solaires photovoltaïques privées
sur le territoire communal**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant annuel de 400'000 francs au plus est accordé au Conseil communal pour subventionner la réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal.

Art. 2.- Un montant équivalent à celui des subventions annuelles 2015 versées sera prélevé au fonds photovoltaïque.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

**Arrêté
modifiant le Règlement de gestion des déchets
du 17 octobre 2011**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Le Règlement de gestion des déchets, du 17 octobre 2011, est modifié comme suit :

Perception de la taxe de base **Art. 18.-** ¹ (inchangé) La taxe de base due par les personnes physiques est fixée par logement.

a) Personnes physiques ² **(nouveau)** Elle est facturée au propriétaire légal du bâtiment à la date de la facturation qui la répercute sur les locataires à l'occupant du logement (locataire ou propriétaire), sur la base des données du Contrôle des habitants.

b) Entreprises **Art. 19.- (nouveau)** La taxe de base des entreprises est identique pour toutes les entreprises, établissements et commerces déterminée en fonction du nombre d'employés, exceptés les apprentis.

Facturation **Art. 24.-** ¹ (inchangé) La période de taxation va du 1^{er} janvier au 31 décembre.

² **(nouveau)** La taxe de base est perçue annuellement **et au prorata temporis** et est facturée en principe durant le premier trimestre de l'année civile.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Projet VII

**Arrêté
concernant la dotation des fonds destinés
à la réalisation des expositions temporaires dans le Musée d'art et d'histoire,
le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'ethnographie
pour l'année 2015**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Les fonds destinés à la réalisation des expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire, du Muséum d'histoire naturelle et du Musée d'ethnographie sont prolongés pour les années 2015 à 2017.

Art. 2.- La dotation annuelle de ces fonds est de 297'000 francs pour le Musée d'art et d'histoire, de 240'000 francs pour le Muséum d'histoire naturelle et de 260'000 francs pour le Musée d'ethnographie.

Art. 3.- Le compte de résultat et le bilan de chaque fonds est présenté en annexe au bilan.

Art. 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet VIII

**Arrêté
concernant l'augmentation des subventions
versées au titre du développement économique
pour le projet Omnicity**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- L'enveloppe à disposition du Service de l'économie est augmentée de 250'000 francs en 2015.

Art. 2.- Un montant équivalent sera prélevé au fonds d'agglomération et de valorisations urbaines.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Projet IX

**Arrêté
concernant l'achat
d'un petit train touristique électrique**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un soutien unique de 150'000 francs est accordé en 2015 pour l'achat d'un petit train touristique électrique.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Projet X

**Arrêté
concernant l'augmentation de la subvention
versée au NIFFF**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- La subvention versée au NIFFF est augmentée dès 2015 de 15'000 francs pour l'organisation d'un concours de création de jeux vidéo.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Projet XI

**Arrêté
concernant l'augmentation de la subvention
versée à l'association de défense des chômeurs
(ADCN)**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- La subvention versée à l'ADCN est augmentée dès 2015 de 20'000 francs.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Projet XII

**Arrêté
concernant le subventionnement
de l'abonnement Onde Verte
pour jeunes**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 650'000 francs est attribué annuellement au subventionnement de l'abonnement Onde Verte pour jeunes pour les années 2015 à 2017.

Art. 2.- Un montant équivalent sera prélevé en 2015, 2016 et 2017 au fonds d'améliorations d'accessibilité Ville.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

**Arrêté
concernant l'octroi d'une subvention
pour le financement des transports publics
lors de la Fête des vendanges**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Une subvention de 50'000 francs est octroyée dès 2015 pour contribuer au financement des transports publics lors de la Fête des vendanges.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Projet XIV

**Arrêté
autorisant la participation de la Ville
au projet de fourniture d'énergie Areuse+**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- L'autorisation de souscrire au projet Areuse+, permettant une consommation 100% renouvelable pour les bâtiments communaux et l'éclairage public est accordée dès 2015 au Conseil communal.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Présidence		8'095'900	10'327'400	-2'231'500	8'863'369	-767'469
Charges		9'138'200	11'207'600	-2'069'400	10'766'392	-1'628'192
Revenus		-1'042'300	-880'200	-162'100	-1'903'023	860'723
01	Chancellerie	8'095'900	10'327'400	-2'231'500	8'863'369	-767'469
	Charges	9'138'200	11'207'600	-2'069'400	10'766'392	-1'628'192
	Revenus	-1'042'300	-880'200	-162'100	-1'903'023	860'723
Directions / Chancellerie		7'273'400	9'404'300	-2'130'900	8'082'169	-808'769
Charges		7'533'700	9'642'500	-2'108'800	9'270'249	-1'736'549
Revenus		-260'300	-238'200	-22'100	-1'188'080	927'780
30	Charges de personnel	4'969'500				
30000	Rétributions membres d'autorités et commissions	84'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	3'236'000				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	25'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	26'900				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'500				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	202'300				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	373'100				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	3'400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	67'900				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	23'600				
30591	Fonds de formation professionnel	3'400				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	5'700				
30600	Pensions	900'000				
30910	Recrutement du personnel	500				
30990	Autres charges de personnel	13'200				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	1'507'400				
31000	Matériel de bureau	14'200				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	30'000				
31020	Imprimés, publications	258'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	13'200				
31051	Frais de réception	173'200				
31090	Autres charges de matériel et de marchandises	20'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	19'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	6'500				
31200	Alimentation et élimination	30'000				
31300	Prestations de services de tiers	451'200				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	316'000				
31340	Primes d'assurances	600				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	10'200				
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	16'500				
31700	Frais de déplacement et autres frais	148'800				
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'000				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	1'000				
36	Charges de transfert	488'100				
36240	Subv. compensation charges aux entr. publiques	40'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	448'100				
39	Imputations internes	567'700				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	137'000				
39100	Prestations de services	151'600				
39101	Prestations informatiques	63'100				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	215'200				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	200				
93	Charges années précédentes		9'642'500		9'270'249	
93333	Charges années précédentes		9'642'500		9'270'249	
42	Taxes	-38'200				
42100	Emoluments administratifs	-25'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-3'200				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
42600	Remboursements de tiers	-10'000				
43	Revenus divers	-8'000				
43090	Autres revenus d'exploitation	-8'000				
44	Revenus financiers	-61'000				
44610	Entreprises de droit public cantons et concordats	-20'000				
44620	Syndicats intercommunaux	-20'000				
44630	Entreprises publiques (SA ou autre)	-20'000				
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-1'000				
49	Imputations internes	-153'100				
49100	Prestations de services	-128'100				
49300	Frais administratifs et exploitation	-25'000				
94	Revenus années précédentes		-238'200		-1'188'080	
94444	Revenus années précédentes		-238'200		-1'188'080	
	Centre d'impression	491'400	581'400	-90'000	459'551	31'849
	Charges	1'270'100	1'223'200	46'900	1'168'814	101'286
	Revenus	-778'700	-641'800	-136'900	-709'263	-69'437
30	Charges de personnel	475'400				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	385'700				
30400	Allocations pour enfants et de formation	7'700				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	24'900				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	44'300				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	600				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	8'100				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'100				
30591	Fonds de formation professionnel	300				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	700				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	711'400				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	430'000				
31020	Imprimés, publications	92'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	14'000				
31200	Alimentation et élimination	6'000				
31300	Prestations de services de tiers	5'700				
31370	Impôts et taxes	300				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	40'000				
31620	Mensualités de leasing opérationnel	120'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'400				
39	Imputations internes	83'300				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	100				
39100	Prestations de services	1'000				
39101	Prestations informatiques	8'500				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	73'400				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		1'223'200		1'168'814	
93333	Charges années précédentes		1'223'200		1'168'814	
42	Taxes	-362'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-181'000				
42500	Ventes	-181'000				
49	Imputations internes	-416'700				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-198'000				
49100	Prestations de services	-218'700				
94	Revenus années précédentes		-641'800		-709'263	
94444	Revenus années précédentes		-641'800		-709'263	
	Archives	331'100	341'700	-10'600	321'649	9'451
	Charges	334'400	341'900	-7'500	327'329	7'071

Classification institutionnelle		Budget	Budget	Ecart	Comptes	Ecart
		2015	2014		2013	
	Revenus	-3'300	-200	-3'100	-5'680	2'380
30	Charges de personnel	146'600				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	122'900				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	6'600				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'400				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	2'200				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'000				
30591	Fonds de formation professionnel	100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	200				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	70'500				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	500				
31051	Frais de réception	1'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'200				
31130	Achats de matériel informatique	1'000				
31140	Achats objets du patrimoine culturel	500				
31300	Prestations de services de tiers	22'800				
31340	Primes d'assurances	900				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	1'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	2'000				
31540	Restauration objets du patrimoine culturel	38'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	600				
36	Charges de transfert	2'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	2'000				
39	Imputations internes	115'300				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	100				
39100	Prestations de services	100				
39101	Prestations informatiques	6'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	109'100				
93	Charges années précédentes		341'900		327'329	
93333	Charges années précédentes		341'900		327'329	
42	Taxes	-300				
42500	Ventes	-300				
46	Revenus de transfert	-3'000				
46330	Subventions des assurances sociales publiques	-3'000				
94	Revenus années précédentes		-200		-5'680	
94444	Revenus années précédentes		-200		-5'680	

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Dicastère Finances, Ressources humaines, Action sociale		-127'011'800	-127'826'700	814'900	-131'196'989	4'185'189
	Charges	56'576'300	60'283'800	-3'707'500	103'291'893	-46'715'593
	Revenus	-183'588'100	-188'110'500	4'522'400	-234'488'882	50'900'782
02	Finances	-147'074'000	-147'396'600	322'600	-149'405'570	2'331'570
	Charges	34'596'800	37'889'700	-3'292'900	83'373'630	-48'776'830
	Revenus	-181'670'800	-185'286'300	3'615'500	-232'779'200	51'108'400
	Service financier	-149'191'200	-149'619'700	428'500	-148'896'102	-295'098
	Charges	20'920'700	24'608'000	-3'687'300	70'245'189	-49'324'489
	Revenus	-170'111'900	-174'227'700	4'115'800	-219'141'291	49'029'391
30	Charges de personnel	1'475'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'190'900				
30400	Allocations pour enfants et de formation	14'900				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	75'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	152'000				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	25'100				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'500				
30591	Fonds de formation professionnel	800				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'100				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	660'200				
31000	Matériel de bureau	1'500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	600				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'500				
31300	Prestations de services de tiers	45'700				
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	438'000				
31340	Primes d'assurances	71'100				
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'800				
31810	Pertes sur créances effectives	100'000				
34	Charges financières	7'580'600				
34000	Intérêts passifs des engagements courants	1'000				
34010	Intérêts passifs engag. financiers à court terme	40'000				
34060	Intérêts passifs engag. financiers à long terme	7'500'000				
34190	Pertes de change sur monnaies étrangères	1'600				
34200	Acquisition et administration de capital	38'000				
36	Charges de transfert	11'000'500				
36227	Péréquation financière intercommunale	11'000'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	500				
39	Imputations internes	204'200				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	2'300				
39100	Prestations de services	2'300				
39101	Prestations informatiques	26'700				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	38'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	134'300				
93	Charges années précédentes		24'608'000		70'245'189	
93333	Charges années précédentes		24'608'000		70'245'189	
40	Revenus fiscaux	-150'900'000				
40000	Revenu pers. physiques - année fiscale	-71'500'000				
40001	Revenu, pers. physiques - années préc.	-500'000				
40002	Rappels d'impôts sur revenu, pers. physiques	-1'100'000				
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, pers. physiques	100'000				
40008	ADB, remises et non-valeur	1'500'000				
40010	Fortune, pers. physiques - année fiscale	-7'600'000				
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-7'700'000				
40030	Prestations en capital	-900'000				
40050	Impôts sur revenu travailleurs frontaliers ISIS	-6'600'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
40100	Bénéfice, pers. morales - année fiscale	-45'100'000				
40110	Capital, pers. morales - année fiscale	-1'000'000				
40190	Autres impôts directs, personnes morales	-8'000'000				
40210	Impôts fonciers	-2'500'000				
42	Taxes	-38'400				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-38'400				
44	Revenus financiers	-5'627'300				
44000	Intérêts des disponibilités	-20'000				
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-105'000				
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-1'250'000				
44019	Intérêts rémunérateurs sur impôts (cpté diminu.)	200'000				
44070	Intérêts placements financiers à long terme	-684'600				
44200	Dividendes	-3'764'900				
44500	Revenus de prêts PA	-2'800				
48	Revenus extraordinaires	-4'750'000				
48940	Prél. sur réserve de politique budgétaire	-4'750'000				
49	Imputations internes	-8'796'200				
49400	Intérêts et charges fin. théoriques	-8'796'200				
94	Revenus années précédentes		-174'227'700		-219'141'291	
94444	Revenus années précédentes		-174'227'700		-219'141'291	
Contrôle des finances		217'800	194'100	23'700	175'928	41'872
Charges		219'000	195'300	23'700	177'128	41'872
Revenus		-1'200	-1'200		-1'200	
30	Charges de personnel	138'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	109'200				
30400	Allocations pour enfants et de formation	2'800				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	7'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	14'700				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	2'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'000				
30591	Fonds de formation professionnel	100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	200				
30990	Autres charges de personnel	300				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	75'800				
31000	Matériel de bureau	200				
31030	Littérature spécialisée, magazines	200				
31300	Prestations de services de tiers	100				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	75'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	300				
39	Imputations internes	5'200				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	100				
39100	Prestations de services	100				
39101	Prestations informatiques	1'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'000				
93	Charges années précédentes		195'300		177'128	
93333	Charges années précédentes		195'300		177'128	
42	Taxes	-1'200				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-1'200				
94	Revenus années précédentes		-1'200		-1'200	
94444	Revenus années précédentes		-1'200		-1'200	
Centre électronique de gestion		1'153'000	1'308'000	-155'000	-1'368'804	2'521'804
Charges		12'702'700	12'349'400	353'300	12'238'517	464'183
Revenus		-11'549'700	-11'041'400	-508'300	-13'607'321	2'057'621
30	Charges de personnel	7'433'900				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	5'955'900				
30400	Allocations pour enfants et de formation	91'700				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	381'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	777'800				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	6'900				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	125'100				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	47'800				
30591	Fonds de formation professionnel	3'600				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	10'300				
30990	Autres charges de personnel	25'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	5'137'500				
31000	Matériel de bureau	8'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'307'000				
31020	Imprimés, publications	12'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	2'000				
31051	Frais de réception	20'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	40'000				
31130	Achats de matériel informatique	50'000				
31180	Immobilisations incorporelles	390'000				
31200	Alimentation et élimination	160'000				
31300	Prestations de services de tiers	887'200				
31301	Contrat de prestation police	1'000				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	50'000				
31330	Charges d'utilisations informatiques	127'000				
31340	Primes d'assurances	56'500				
31370	Impôts et taxes	36'300				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	9'000				
31530	Entretien matériel informatique	310'000				
31580	Entretien immobilisations incorporelles	900'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	722'500				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	15'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	34'000				
39	Imputations internes	131'300				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	3'400				
39100	Prestations de services	112'900				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'400				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
93	Charges années précédentes		12'349'400		12'238'517	
93333	Charges années précédentes		12'349'400		12'238'517	
42	Taxes	-10'460'000				
42310	Taxes de cours	-10'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-9'140'000				
42500	Ventes	-1'310'000				
49	Imputations internes	-1'089'700				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-38'000				
49100	Prestations de services	-32'000				
49101	Prestations informatiques	-1'019'700				
94	Revenus années précédentes		-11'041'400		-13'607'321	
94444	Revenus années précédentes		-11'041'400		-13'607'321	
	Service juridique	746'400	721'000	25'400	683'408	62'992
	Charges	754'400	737'000	17'400	712'796	41'604
	Revenus	-8'000	-16'000	8'000	-29'388	21'388
30	Charges de personnel	629'600				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	513'800				
30400	Allocations pour enfants et de formation	2'700				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	32'500				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	63'100				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	500				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	10'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'900				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
30591	Fonds de formation professionnel	400				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	900				
30990	Autres charges de personnel	1'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	77'800				
31000	Matériel de bureau	5'000				
31020	Imprimés, publications	3'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	4'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	3'000				
31300	Prestations de services de tiers	1'000				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	25'000				
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	32'800				
31700	Frais de déplacement et autres frais	4'000				
39	Imputations internes	47'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	800				
39100	Prestations de services	1'000				
39101	Prestations informatiques	9'900				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	35'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		737'000		712'796	
93333	Charges années précédentes		737'000		712'796	
49	Imputations internes	-8'000				
49100	Prestations de services	-8'000				
94	Revenus années précédentes		-16'000		-29'388	
94444	Revenus années précédentes		-16'000		-29'388	
03	Ressources humaines	480'300	146'200	334'100	849'346	-369'046
	Charges	881'500	1'689'600	-808'100	906'212	-24'712
	Revenus	-401'200	-1'543'400	1'142'200	-56'866	-344'334
	Service des ressources humaines	480'300	146'200	334'100	849'346	-369'046
	Charges	881'500	1'689'600	-808'100	906'212	-24'712
	Revenus	-401'200	-1'543'400	1'142'200	-56'866	-344'334
30	Charges de personnel	745'100				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'074'200				
30109	Rembt salaires personnel administratif et exploit.	-1'315'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	7'000				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	400'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	46'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	92'600				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	700				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	15'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'300				
30591	Fonds de formation professionnel	500				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'300				
30900	Formation et perfectionnement du personnel	400'000				
30990	Autres charges de personnel	17'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	65'600				
31000	Matériel de bureau	5'000				
31020	Imprimés, publications	4'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	10'000				
31300	Prestations de services de tiers	11'300				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	20'000				
31330	Charges d'utilisations informatiques	8'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	6'300				
39	Imputations internes	70'800				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	2'900				
39100	Prestations de services	3'100				
39101	Prestations informatiques	35'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	29'500				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		1'689'600		906'212	
93333	Charges années précédentes		1'689'600		906'212	
40	Revenus fiscaux	-1'400				
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-1'400				
43	Revenus divers	-15'600				
43090	Autres revenus d'exploitation	-14'000				
43900	Autres revenus	-1'600				
44	Revenus financiers	-200				
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-200				
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-346'000				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-346'000				
46	Revenus de transfert	-38'000				
46900	Redistribution taxe CO2	-38'000				
94	Revenus années précédentes		-1'543'400		-56'866	
94444	Revenus années précédentes		-1'543'400		-56'866	
06	Action sociale	19'581'900	19'423'700	158'200	17'359'235	2'222'665
	Charges	21'098'000	20'704'500	393'500	19'012'051	2'085'949
	Revenus	-1'516'100	-1'280'800	-235'300	-1'652'816	136'716
	Guichet social régional	16'519'100	16'357'000	162'100	14'518'709	2'000'391
	Charges	17'873'200	17'565'300	307'900	16'047'696	1'825'504
	Revenus	-1'354'100	-1'208'300	-145'800	-1'528'987	174'887
30	Charges de personnel	1'670'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'366'300				
30400	Allocations pour enfants et de formation	3'900				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	5'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	87'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	163'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	28'700				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'100				
30591	Fonds de formation professionnel	900				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'400				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	512'200				
31000	Matériel de bureau	10'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'500				
31020	Imprimés, publications	3'800				
31030	Littérature spécialisée, magazines	4'000				
31051	Frais de réception	4'100				
31060	Matériel médical et sanitaire	100				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	14'000				
31200	Alimentation et élimination	8'000				
31300	Prestations de services de tiers	55'700				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	45'000				
31330	Charges d'utilisations informatiques	700				
31340	Primes d'assurances	1'700				
31370	Impôts et taxes	300				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	3'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	500				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	354'000				
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	1'800				
31700	Frais de déplacement et autres frais	4'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	8'100				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	8'100				
36	Charges de transfert	15'627'900				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
36110	Dédommagements aux cantons et concordats	15'400'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	142'900				
36370	Subventions aux personnes physiques	85'000				
39	Imputations internes	55'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	2'600				
39100	Prestations de services	8'400				
39101	Prestations informatiques	41'500				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	1'900				
93	Charges années précédentes		17'565'300		16'047'696	
93333	Charges années précédentes		17'565'300		16'047'696	
43	Revenus divers	-900				
43090	Autres revenus d'exploitation	-900				
44	Revenus financiers	-200				
44000	Intérêts des disponibilités	-200				
46	Revenus de transfert	-1'146'000				
46110	Dédommagements des cantons et concordats	-1'146'000				
49	Imputations internes	-207'000				
49300	Frais administratifs et exploitation	-207'000				
94	Revenus années précédentes		-1'208'300		-1'528'987	
94444	Revenus années précédentes		-1'208'300		-1'528'987	
	Aide sociale	2'161'100	2'125'600	35'500	1'921'519	239'581
	Charges	2'265'600	2'140'600	125'000	1'983'100	282'500
	Revenus	-104'500	-15'000	-89'500	-61'581	-42'919
30	Charges de personnel	2'110'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'697'300				
30400	Allocations pour enfants et de formation	27'900				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'800				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	109'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	215'800				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'800				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	35'700				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	13'600				
30591	Fonds de formation professionnel	1'100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	105'800				
31000	Matériel de bureau	10'500				
31051	Frais de réception	3'100				
31300	Prestations de services de tiers	26'200				
31332	Contrat de prestation informatique	60'000				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	3'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	3'000				
39	Imputations internes	49'600				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	8'200				
39100	Prestations de services	7'800				
39101	Prestations informatiques	33'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
93	Charges années précédentes		2'140'600		1'983'100	
93333	Charges années précédentes		2'140'600		1'983'100	
43	Revenus divers	-104'500				
43090	Autres revenus d'exploitation	-104'500				
94	Revenus années précédentes		-15'000		-61'581	
94444	Revenus années précédentes		-15'000		-61'581	
	Agence AVS/AI	901'700	941'100	-39'400	919'007	-17'307

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
	Charges	959'200	998'600	-39'400	981'255	-22'055
	Revenus	-57'500	-57'500		-62'248	4'748
30	Charges de personnel	337'300				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	276'300				
30400	Allocations pour enfants et de formation	3'500				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	17'900				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	31'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	300				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	5'900				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'200				
30591	Fonds de formation professionnel	200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	500				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	11'800				
31000	Matériel de bureau	4'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	100				
31051	Frais de réception	500				
31300	Prestations de services de tiers	4'700				
31330	Charges d'utilisations informatiques	1'000				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	1'500				
36	Charges de transfert	557'000				
36370	Subventions aux personnes physiques	557'000				
39	Imputations internes	53'100				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	900				
39100	Prestations de services	900				
39101	Prestations informatiques	10'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	41'300				
93	Charges années précédentes		998'600		981'255	
93333	Charges années précédentes		998'600		981'255	
43	Revenus divers	-500				
43090	Autres revenus d'exploitation	-500				
46	Revenus de transfert	-57'000				
46130	Dédommagements des ass. sociales publiques	-57'000				
94	Revenus années précédentes		-57'500		-62'248	
94444	Revenus années précédentes		-57'500		-62'248	

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Dicastère Economie, Urbanisme, Environnement		4'395'900	8'559'700	-4'163'800	16'662'324	-12'266'424
	Charges	30'972'500	30'813'200	159'300	34'789'077	-3'816'577
	Revenus	-26'576'600	-22'253'500	-4'323'100	-18'126'753	-8'449'847
04	Economie	646'400	656'300	-9'900	457'219	189'181
	Charges	946'400	656'300	290'100	457'219	489'181
	Revenus	-300'000		-300'000		-300'000
	Serv. de l'économie, délégué(e) au centre ville	646'400	656'300	-9'900	457'219	189'181
	Charges	946'400	656'300	290'100	457'219	489'181
	Revenus	-300'000		-300'000		-300'000
30	Charges de personnel	224'900				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	181'400				
30400	Allocations pour enfants et de formation	2'000				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	200				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	11'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	24'300				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	3'900				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	600				
30591	Fonds de formation professionnel	200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	400				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	206'300				
31000	Matériel de bureau	100				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'600				
31051	Frais de réception	19'600				
31300	Prestations de services de tiers	3'000				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	176'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	6'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	49'700				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	49'700				
36	Charges de transfert	411'000				
36350	Subventions aux entreprises privées	411'000				
39	Imputations internes	54'500				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	1'000				
39100	Prestations de services	19'700				
39101	Prestations informatiques	2'500				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	5'600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	25'700				
93	Charges années précédentes		656'300		457'219	
93333	Charges années précédentes		656'300		457'219	
48	Revenus extraordinaires	-300'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-300'000				
08	Urbanisme	2'921'000	6'497'600	-3'576'600	13'894'074	-10'973'074
	Charges	24'854'900	24'860'600	-5'700	28'495'932	-3'641'032
	Revenus	-21'933'900	-18'363'000	-3'570'900	-14'601'858	-7'332'042
	Développement urbanistique	726'500	1'410'100	-683'600	1'105'700	-379'200
	Charges	1'056'500	1'410'100	-353'600	1'127'891	-71'391
	Revenus	-330'000		-330'000	-22'191	-307'809
30	Charges de personnel	654'700				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	522'600				
30400	Allocations pour enfants et de formation	5'300				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'900				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	33'100				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	71'200				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	2'000				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	11'000				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'300				
30591	Fonds de formation professionnel	400				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	900				
30990	Autres charges de personnel	2'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	379'800				
31000	Matériel de bureau	3'000				
31020	Imprimés, publications	3'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	2'500				
31051	Frais de réception	1'500				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'000				
31300	Prestations de services de tiers	15'300				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	350'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	3'500				
39	Imputations internes	22'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	4'100				
39100	Prestations de services	2'800				
39101	Prestations informatiques	6'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	8'800				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		1'410'100		1'127'891	
93333	Charges années précédentes		1'410'100		1'127'891	
48	Revenus extraordinaires	-330'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-330'000				
94	Revenus années précédentes				-22'191	
94444	Revenus années précédentes				-22'191	
Service des bâtiments et du logement		-247'600	3'336'300	-3'583'900	11'058'784	-11'306'384
Charges		20'548'300	21'316'300	-768'000	25'244'408	-4'696'108
Revenus		-20'795'900	-17'980'000	-2'815'900	-14'185'624	-6'610'276
30	Charges de personnel	3'924'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	3'158'600				
30400	Allocations pour enfants et de formation	60'600				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	6'300				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	199'800				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	387'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	14'000				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	65'500				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	24'400				
30591	Fonds de formation professionnel	2'000				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	5'500				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	5'257'700				
31000	Matériel de bureau	7'800				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	170'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	4'500				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	11'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	7'000				
31130	Achats de matériel informatique	3'000				
31200	Alimentation et élimination	845'700				
31300	Prestations de services de tiers	22'700				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	90'000				
31340	Primes d'assurances	73'000				
31370	Impôts et taxes	23'500				
31440	Entretien terrains bâtis et bâtiments	2'696'500				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	4'000				
31580	Entretien immobilisations incorporelles	40'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	50'000				
31620	Mensualités de leasing opérationnel	11'300				
31700	Frais de déplacement et autres frais	11'000				
31810	Pertes sur créances effectives	9'300				
31990	Autres charges d'exploitation	1'177'400				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'450'600				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	4'450'600				
34	Charges financières	2'100'000				
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'109'000				
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	727'000				
34391	Eau, énergie, combustible	264'000				
39	Imputations internes	4'815'800				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	6'100				
39100	Prestations de services	499'800				
39101	Prestations informatiques	36'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	90'300				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	4'182'800				
93	Charges années précédentes		21'316'300		25'244'408	
93333	Charges années précédentes		21'316'300		25'244'408	
42	Taxes	-386'800				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-171'500				
42600	Remboursements de tiers	-215'300				
44	Revenus financiers	-11'748'600				
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-5'361'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'322'600				
44710	Palements pour appartements de service PA	-50'000				
44720	Palements pour utilisation des biens-fonds PA	-15'000				
46	Revenus de transfert	-274'400				
46300	Subventions de la Confédération	-274'400				
48	Revenus extraordinaires	-4'625'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-4'625'000				
49	Imputations internes	-3'761'100				
49100	Prestations de services	-319'500				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'637'400				
49300	Frais administratifs et exploitation	-1'804'200				
94	Revenus années précédentes		-17'980'000		-14'185'624	
94444	Revenus années précédentes		-17'980'000		-14'185'624	
	Serv. Permis de construire et Aménag. urbain	1'884'700	1'489'400	395'300	1'431'812	452'888
	Charges	2'292'700	1'672'400	620'300	1'756'270	536'430
	Revenus	-408'000	-183'000	-225'000	-324'458	-83'542
30	Charges de personnel	1'303'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'051'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	9'700				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	3'700				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	67'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	134'800				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	4'300				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	22'200				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'500				
30591	Fonds de formation professionnel	700				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'900				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	323'300				
31000	Matériel de bureau	3'500				
31020	Imprimés, publications	4'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	2'000				
31051	Frais de réception	4'200				
31090	Autres charges de matériel et de marchandises	1'500				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	5'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	500				
31200	Alimentation et élimination	1'200				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
31300	Prestations de services de tiers	11'800				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	221'000				
31380	Cours, examens et conseils	4'000				
31430	Entretien autres ouvrages de génie civil	62'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	2'600				
33	Amortissements du patrimoine administratif	436'500				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	436'500				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	50'000				
35110	Attributions aux fonds du capital propre	50'000				
36	Charges de transfert	50'000				
36370	Subventions aux personnes physiques	50'000				
39	Imputations internes	129'700				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	6'300				
39100	Prestations de services	14'500				
39101	Prestations informatiques	28'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	71'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	9'600				
93	Charges années précédentes		1'672'400		1'756'270	
93333	Charges années précédentes		1'672'400		1'756'270	
42	Taxes	-183'000				
42000	Taxes d'exemption	-50'000				
42100	Emoluments administratifs	-120'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-13'000				
48	Revenus extraordinaires	-225'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-225'000				
94	Revenus années précédentes		-183'000		-324'458	
94444	Revenus années précédentes		-183'000		-324'458	
	Planif. énergétique, délégué(e) à l'énergie	557'400	261'800	295'600	297'778	259'622
	Charges	957'400	461'800	495'600	367'363	590'037
	Revenus	-400'000	-200'000	-200'000	-69'585	-330'415
30	Charges de personnel	178'600				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	145'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	9'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	18'900				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	600				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	3'100				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'400				
30591	Fonds de formation professionnel	100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	300				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	68'000				
31000	Matériel de bureau	500				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	500				
31051	Frais de réception	1'000				
31130	Achats de matériel informatique	500				
31200	Alimentation et élimination	200				
31300	Prestations de services de tiers	15'700				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	40'000				
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	7'600				
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'500				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	300'000				
35100	Attrib. aux financements spéciaux capital propre	300'000				
36	Charges de transfert	400'000				
36350	Subventions aux entreprises privées	100'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	100'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
36370	Subventions aux personnes physiques	200'000				
39	Imputations internes	10'800				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	100				
39100	Prestations de services	600				
39101	Prestations informatiques	3'500				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'600				
93	Charges années précédentes		461'800		367'363	
93333	Charges années précédentes		461'800		367'363	
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-400'000				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-400'000				
94	Revenus années précédentes		-200'000		-69'585	
94444	Revenus années précédentes		-200'000		-69'585	
09	Environnement	828'500	1'405'800	-577'300	2'311'031	-1'482'531
	Charges	5'171'200	5'296'300	-125'100	5'835'926	-664'726
	Revenus	-4'342'700	-3'890'500	-452'200	-3'524'895	-817'805
	Caves de la Ville		10'900	-10'900	505'575	-505'575
	Charges	926'400	866'000	60'400	1'344'006	-417'606
	Revenus	-926'400	-855'100	-71'300	-838'431	-87'969
30	Charges de personnel	227'300				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	186'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	11'900				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	23'000				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	300				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	4'000				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'400				
30591	Fonds de formation professionnel	400				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	300				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	682'100				
31000	Matériel de bureau	3'500				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	114'000				
31020	Imprimés, publications	5'500				
31051	Frais de réception	6'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	20'500				
31200	Alimentation et élimination	22'900				
31300	Prestations de services de tiers	425'900				
31330	Charges d'utilisations informatiques	1'200				
31332	Contrat de prestation informatique	6'300				
31340	Primes d'assurances	34'800				
31370	Impôts et taxes	23'500				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	13'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	5'000				
34	Charges financières	2'300				
34395	Prestations de services de tiers	2'300				
39	Imputations internes	14'700				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	1'200				
39100	Prestations de services	1'200				
39101	Prestations informatiques	2'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		866'000		1'344'006	
93333	Charges années précédentes		866'000		1'344'006	
42	Taxes	-849'200				
42500	Ventes	-734'200				
42600	Remboursements de tiers	-115'000				
49	Imputations internes	-77'200				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-77'200				
94	Revenus années précédentes		-855'100		-838'431	
94444	Revenus années précédentes		-855'100		-838'431	
	Domaines, délégué(e) aux domaines	-33'300	259'400	-292'700	408'204	-441'504
	Charges	1'772'400	2'101'100	-328'700	1'860'463	-88'063
	Revenus	-1'805'700	-1'841'700	36'000	-1'452'259	-353'441
30	Charges de personnel	257'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	209'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	13'600				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	27'100				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	300				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	4'400				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'800				
30591	Fonds de formation professionnel	200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	400				
33	Amortissements du patrimoine administratif	262'700				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	262'700				
34	Charges financières	689'600				
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	70'500				
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	300'000				
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	700				
34313	Entretien de biens meubles	10'000				
34314	Loyers et frais d'utilisation	60'250				
34315	Dédommagements	1'300				
34390	Matériel bureau, imprimés, public., litt. spécialisée	5'900				
34391	Eau, énergie, combustible	58'700				
34392	Taxes évacuation eaux usées, élimination ordur.	2'000				
34393	Impôts et taxes	13'550				
34394	Primes d'assurances PF	54'300				
34395	Prestations de services de tiers	37'400				
34397	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	75'000				
39	Imputations internes	562'900				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	800				
39100	Prestations de services	89'500				
39101	Prestations informatiques	5'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	457'100				
93	Charges années précédentes		2'101'100		1'860'463	
93333	Charges années précédentes		2'101'100		1'860'463	
42	Taxes	-14'500				
42600	Remboursements de tiers	-14'500				
44	Revenus financiers	-1'296'200				
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-1'282'000				
44320	Palements pour utilisation des biens-fonds PF	-4'200				
44390	Remboursement de charges	-10'000				
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-370'000				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-370'000				
49	Imputations internes	-125'000				
49100	Prestations de services	-400				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-124'600				
94	Revenus années précédentes		-1'841'700		-1'452'259	
94444	Revenus années précédentes		-1'841'700		-1'452'259	
	Forêts	810'100	1'135'500	-325'400	1'397'252	-587'152
	Charges	2'420'700	2'329'200	91'500	2'631'457	-210'757
	Revenus	-1'610'600	-1'193'700	-416'900	-1'234'205	-376'395

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30	Charges de personnel	1'127'100				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	881'300				
30400	Allocations pour enfants et de formation	10'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	5'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	56'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	102'400				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	43'100				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	18'600				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'400				
30591	Fonds de formation professionnel	600				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'500				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	1'024'100				
31000	Matériel de bureau	3'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	80'000				
31051	Frais de réception	5'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	40'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	17'000				
31200	Alimentation et élimination	5'000				
31300	Prestations de services de tiers	724'500				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	10'000				
31340	Primes d'assurances	4'700				
31370	Impôts et taxes	11'900				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	27'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	60'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	26'000				
31810	Pertes sur créances effectives	8'000				
31990	Autres charges d'exploitation	2'000				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	85'000				
35110	Attributions aux fonds du capital propre	85'000				
36	Charges de transfert	40'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	40'000				
39	Imputations internes	144'500				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	1'200				
39100	Prestations de services	1'300				
39101	Prestations informatiques	6'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	21'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	114'400				
93	Charges années précédentes		2'329'200		2'631'457	
93333	Charges années précédentes		2'329'200		2'631'457	
42	Taxes	-872'000				
42000	Taxes d'exemption	-2'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-50'000				
42500	Ventes	-820'000				
44	Revenus financiers	-55'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-50'000				
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-5'000				
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-268'000				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-268'000				
46	Revenus de transfert	-317'000				
46100.00	Dédommagements de la Confédération	-8'000				
46110	Dédommagements des cantons et concordats	-89'000				
46300	Subventions de la Confédération	-170'000				
46310	Subventions des cantons et des concordats	-50'000				
49	Imputations internes	-98'600				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-900				
49100	Prestations de services	-26'500				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-30'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
49400	Intérêts et charges fin. théoriques	-41'200				
94	Revenus années précédentes		-1'193'700		-1'234'205	
94444	Revenus années précédentes		-1'193'700		-1'234'205	
	Environnement, délégué(e) à l'environnement	51'700		51'700		51'700
	Charges	51'700		51'700		51'700
	Revenus					
30	Charges de personnel	51'700				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	40'700				
30400	Allocations pour enfants et de formation	1'100				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	5'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	900				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	400				
30591	Fonds de formation professionnel	100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	100				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Dicastère Santé, Education, Mobilité		49'538'000	47'336'800	2'201'200	44'983'048	4'554'952
Charges		60'610'500	58'367'800	2'242'700	55'876'323	4'734'177
Revenus		-11'072'500	-11'031'000	-41'500	-10'893'275	-179'225
05 Santé		904'700	813'000	91'700	694'039	210'661
Charges		2'643'300	2'670'200	-26'900	2'534'314	108'986
Revenus		-1'738'600	-1'857'200	118'600	-1'840'275	101'675
Service de la Santé		904'700	813'000	91'700	694'039	210'661
Charges		2'643'300	2'670'200	-26'900	2'534'314	108'986
Revenus		-1'738'600	-1'857'200	118'600	-1'840'275	101'675
30 Charges de personnel		2'032'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'611'100				
30400	Allocations pour enfants et de formation	12'000				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	300				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	104'000				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	215'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'900				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	34'100				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	13'400				
30591	Fonds de formation professionnel	1'200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'900				
30593	Caisse de remplacement	17'600				
30900	Formation et perfectionnement du personnel	18'000				
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.		298'800				
31000	Matériel de bureau	9'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	200				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'000				
31040	Matériel didactique	5'000				
31051	Frais de réception	7'100				
31060	Matériel médical et sanitaire	4'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	4'500				
31130	Achats de matériel informatique	700				
31300	Prestations de services de tiers	87'300				
31302	Médecin / dentiste	60'000				
31340	Primes d'assurances	100				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	113'400				
31700	Frais de déplacement et autres frais	6'000				
31810	Pertes sur créances effectives	500				
36 Charges de transfert		80'100				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	38'100				
36370	Subventions aux personnes physiques	42'000				
39 Imputations internes		232'400				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	3'900				
39100	Prestations de services	4'500				
39101	Prestations informatiques	32'100				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	191'900				
93 Charges années précédentes			2'670'200		2'534'314	
93333	Charges années précédentes		2'670'200		2'534'314	
42 Taxes		-1'094'600				
42310	Taxes de cours	-6'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-1'088'000				
42500	Ventes	-400				
42600	Remboursements de tiers	-200				
44 Revenus financiers		-113'400				
44800	Loyers des biens-fonds loués	-113'400				
46 Revenus de transfert		-530'600				
46110	Dédommagements des cantons et concordats	-376'000				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-154'600				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
94	Revenus années précédentes		-1'857'200		-1'840'275	
94444	Revenus années précédentes		-1'857'200		-1'840'275	
11	Education	39'206'600	36'775'700	2'430'900	35'113'516	4'093'084
	Charges	47'053'900	45'233'300	1'820'600	43'335'630	3'718'270
	Revenus	-7'847'300	-8'457'600	610'300	-8'222'114	374'814
	Accueil de l'enfance	10'215'400	9'301'500	913'900	8'229'150	1'986'250
	Charges	17'706'200	17'400'600	305'600	15'892'526	1'813'674
	Revenus	-7'490'800	-8'099'100	608'300	-7'663'376	172'576
30	Charges de personnel	9'747'600				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	7'998'100				
30400	Allocations pour enfants et de formation	60'600				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	517'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	922'200				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	8'600				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	169'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	48'200				
30591	Fonds de formation professionnel	5'000				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	14'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	1'645'600				
31000	Matériel de bureau	14'200				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	90'800				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'500				
31040	Matériel didactique	38'700				
31050	Denrées alimentaires	337'300				
31051	Frais de réception	6'300				
31060	Matériel médical et sanitaire	38'700				
31090	Autres charges de matériel et de marchandises	900				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	64'500				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	1'400				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	8'500				
31130	Achats de matériel informatique	200				
31200	Alimentation et élimination	30'000				
31300	Prestations de services de tiers	738'500				
31340	Primes d'assurances	3'900				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	5'200				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	218'300				
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	500				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	39'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	7'200				
33	Amortissements du patrimoine administratif	8'200				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	8'200				
36	Charges de transfert	5'825'500				
36120	Dédomm. aux communes/synd. intercommunaux	5'731'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	94'500				
39	Imputations internes	479'300				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	16'700				
39100	Prestations de services	25'100				
39101	Prestations informatiques	33'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	167'500				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	236'300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	700				
93	Charges années précédentes		17'400'600		15'892'526	
93333	Charges années précédentes		17'400'600		15'892'526	
42	Taxes	-2'609'300				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-2'609'300				
46	Revenus de transfert	-4'881'500				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-3'152'000				
46300	Subventions de la Confédération	-70'000				
46310	Subventions des cantons et des concordats	-1'659'500				
94	Revenus années précédentes		-8'099'100		-7'663'376	
94444	Revenus années précédentes		-8'099'100		-7'663'376	
	Ecoles	28'991'200	27'474'200	1'517'000	26'884'366	2'106'834
	Charges	29'347'700	27'832'700	1'515'000	27'443'104	1'904'596
	Revenus	-356'500	-358'500	2'000	-558'738	202'238
30	Charges de personnel	553'900				
30000	Rétributions membres d'autorités et commissions	15'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	434'500				
30400	Allocations pour enfants et de formation	6'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	28'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	55'700				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	600				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	9'200				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'400				
30591	Fonds de formation professionnel	400				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	900				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	368'900				
31000	Matériel de bureau	1'300				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	500				
31051	Frais de réception	2'800				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'000				
31200	Alimentation et élimination	4'500				
31300	Prestations de services de tiers	307'800				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	45'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	5'500				
36	Charges de transfert	28'354'500				
36120	Dédomm. aux communes/synd. intercommunaux	28'151'500				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	159'000				
36370	Subventions aux personnes physiques	44'000				
39	Imputations internes	70'400				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	5'700				
39100	Prestations de services	5'700				
39101	Prestations informatiques	9'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	49'700				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		27'832'700		27'443'104	
93333	Charges années précédentes		27'832'700		27'443'104	
42	Taxes	-36'500				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-10'000				
42500	Ventes	-20'000				
42600	Remboursements de tiers	-6'500				
46	Revenus de transfert	-320'000				
46110	Dédommagements des cantons et concordats	-35'000				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-15'000				
46320	Subv. des communes/syndicats intercommunaux	-270'000				
94	Revenus années précédentes		-358'500		-558'738	
94444	Revenus années précédentes		-358'500		-558'738	
14	Mobilité	9'426'700	9'748'100	-321'400	9'175'493	251'207
	Charges	10'913'300	10'464'300	449'000	10'006'379	906'921
	Revenus	-1'486'600	-716'200	-770'400	-830'886	-655'714
	Service du développement durable, délégué(..)	9'426'700	9'748'100	-321'400	9'175'493	251'207
	Charges	10'913'300	10'464'300	449'000	10'006'379	906'921

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Revenus		-1'486'600	-716'200	-770'400	-830'886	-655'714
30	Charges de personnel	419'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	341'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	2'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	800				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	22'100				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	40'600				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	7'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'700				
30591	Fonds de formation professionnel	300				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	700				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	652'400				
31000	Matériel de bureau	6'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'000				
31051	Frais de réception	2'600				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	2'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	38'000				
31130	Achats de matériel informatique	2'000				
31300	Prestations de services de tiers	368'600				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	80'000				
31332	Contrat de prestation informatique	19'000				
31340	Primes d'assurances	4'100				
31370	Impôts et taxes	15'800				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	18'500				
31590	Entretien autres biens meuble	87'000				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	300				
31700	Frais de déplacement et autres frais	6'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	273'900				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	273'900				
34	Charges financières	13'000				
34393	Impôts et taxes	1'500				
34394	Primes d'assurances PF	11'500				
36	Charges de transfert	9'274'000				
36110	Dédommagements aux cantons et concordats	7'800'000				
36340	Subventions aux entreprises publiques	232'000				
36350	Subventions aux entreprises privées	55'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	12'000				
36370	Subventions aux personnes physiques	1'175'000				
39	Imputations internes	280'800				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	4'900				
39100	Prestations de services	34'900				
39101	Prestations informatiques	12'700				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	45'400				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	182'600				
93	Charges années précédentes		10'464'300		10'006'379	
93333	Charges années précédentes		10'464'300		10'006'379	
42	Taxes	-280'000				
42500	Ventes	-245'000				
42600	Remboursements de tiers	-35'000				
43	Revenus divers	-57'000				
43900	Autres revenus	-57'000				
44	Revenus financiers	-407'200				
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-407'200				
46	Revenus de transfert	-20'000				
46340	Subventions des entreprises publiques	-20'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
48	Revenus extraordinaires	-720'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-720'000				
49	Imputations internes	-2'400				
49100	Prestations de services	-2'400				
94	Revenus années précédentes		-716'200		-830'886	
94444	Revenus années précédentes		-716'200		-830'886	

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Dicastère Infrastructure et énergies, Sécurité, Développement de l'agglomération		33'927'600	33'449'400	478'200	29'132'539	4'795'061
Charges		83'768'100	79'676'700	4'091'400	76'759'273	7'008'827
Revenus		-49'840'500	-46'227'300	-3'613'200	-47'626'734	-2'213'766
07	Infrastructures et énergies	20'366'600	20'356'500	10'100	20'003'030	363'570
Charges		51'154'900	48'960'300	2'194'600	49'050'671	2'104'229
Revenus		-30'788'300	-28'603'800	-2'184'500	-29'047'641	-1'740'659
Service administratif infrastructures et énerg.		-694'700	-626'000	-68'700	-839'106	144'406
Charges		10'786'100	10'861'200	-75'100	10'625'895	160'205
Revenus		-11'480'800	-11'487'200	6'400	-11'465'001	-15'799
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	7'206'000				
31200	Alimentation et élimination	640'000				
31300	Prestations de services de tiers	6'059'000				
31810	Pertes sur créances effectives	1'000				
31990	Autres charges d'exploitation	506'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'481'800				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	2'481'800				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	298'700				
35100	Attrib. aux financements spéciaux capital propre	298'700				
39	Imputations internes	799'600				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	799'300				
93	Charges années précédentes		10'861'200		10'625'895	
93333	Charges années précédentes		10'861'200		10'625'895	
42	Taxes	-11'400'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-3'000'000				
42500	Ventes	-8'400'000				
49	Imputations internes	-80'800				
49400	Intérêts et charges fin. théoriques	-80'800				
94	Revenus années précédentes		-11'487'200		-11'465'001	
94444	Revenus années précédentes		-11'487'200		-11'465'001	
Service technique		1'467'600	1'405'000	62'600	1'264'199	203'401
Charges		1'863'900	1'795'000	68'900	1'679'744	184'156
Revenus		-396'300	-390'000	-6'300	-415'545	19'245
30	Charges de personnel	1'429'700				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'160'900				
30400	Allocations pour enfants et de formation	8'700				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'300				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	71'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	141'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	2'700				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	23'700				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'500				
30591	Fonds de formation professionnel	800				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'400				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	193'000				
31000	Matériel de bureau	5'000				
31020	Imprimés, publications	500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	5'000				
31051	Frais de réception	1'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	3'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	12'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'000				
31180	Immobilisations incorporelles	30'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
31300	Prestations de services de tiers	31'000				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	80'000				
31330	Charges d'utilisations informatiques	10'000				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	3'500				
31700	Frais de déplacement et autres frais	11'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	56'200				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	56'200				
39	Imputations internes	185'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	25'700				
39100	Prestations de services	26'200				
39101	Prestations informatiques	18'700				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	99'400				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	14'400				
93	Charges années précédentes		1'795'000		1'679'744	
93333	Charges années précédentes		1'795'000		1'679'744	
42	Taxes	-45'000				
42100	Emoluments administratifs	-20'000				
42500	Ventes	-25'000				
43	Revenus divers	-50'000				
43100.00	Prest. propres sur immob. corp. portées à l'actif	-50'000				
49	Imputations internes	-301'300				
49100	Prestations de services	-59'800				
49800	Reports internes	-241'500				
94	Revenus années précédentes		-390'000		-415'545	
94444	Revenus années précédentes		-390'000		-415'545	
	Service de la voirie	14'147'100	13'678'400	468'700	14'275'360	-128'260
	Charges	24'501'800	22'761'000	1'740'800	23'504'496	997'304
	Revenus	-10'354'700	-9'082'600	-1'272'100	-9'229'136	-1'125'564
30	Charges de personnel	7'753'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	6'134'200				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	40'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	87'200				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	48'100				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	385'100				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	726'100				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	138'900				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	125'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	49'900				
30591	Fonds de formation professionnel	3'600				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	10'300				
30990	Autres charges de personnel	4'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	6'482'300				
31000	Matériel de bureau	6'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'555'000				
31020	Imprimés, publications	31'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'000				
31051	Frais de réception	1'000				
31060	Matériel médical et sanitaire	2'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	41'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	35'000				
31130	Achats de matériel informatique	11'000				
31180	Immobilisations incorporelles	50'000				
31200	Alimentation et élimination	160'000				
31300	Prestations de services de tiers	3'203'400				
31340	Primes d'assurances	104'000				
31370	Impôts et taxes	228'900				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	940'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	11'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
31810	Pertes sur créances effectives	102'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'020'600				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	4'020'600				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	1'456'000				
35100	Attrib. aux financements spéciaux capital propre	1'456'000				
39	Imputations internes	4'789'700				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	5'200				
39100	Prestations de services	6'100				
39101	Prestations informatiques	120'600				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	76'200				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	1'225'400				
39800	Reports internes	3'355'600				
93	Charges années précédentes		22'761'000		23'504'496	
93333	Charges années précédentes		22'761'000		23'504'496	
42	Taxes	-4'610'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-550'000				
42401.00	Taxes facturées pour services à financ. spéciaux	-2'635'000				
42500	Ventes	-680'000				
42600	Remboursements de tiers	-735'000				
42700	Amendes	-10'000				
43	Revenus divers	-100'000				
43100.00	Prest. propres sur immob. corp. portées à l'actif	-100'000				
44	Revenus financiers	-20'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-20'000				
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-462'300				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-462'300				
46	Revenus de transfert	-1'030'000				
46040	Quotes-parts aux revenus entreprises publiques	-600'000				
46110	Dédommagements des cantons et concordats	-130'000				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-300'000				
48	Revenus extraordinaires	-90'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-90'000				
49	Imputations internes	-4'042'400				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-2'700				
49100	Prestations de services	-144'300				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-6'500				
49300	Frais administratifs et exploitation	-28'800				
49800	Reports internes	-3'860'100				
94	Revenus années précédentes		-9'082'600		-9'229'136	
94444	Revenus années précédentes		-9'082'600		-9'229'136	
	Service des parcs et promenades	5'446'600	5'899'100	-452'500	5'302'577	144'023
	Charges	7'859'500	7'877'300	-17'800	7'846'966	12'534
	Revenus	-2'412'900	-1'978'200	-434'700	-2'544'389	131'489
30	Charges de personnel	5'265'700				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	4'103'400				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	130'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	49'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	19'100				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	263'800				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	470'400				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	93'400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	86'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	30'300				
30591	Fonds de formation professionnel	2'500				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	7'000				
30910	Recrutement du personnel	2'000				
30990	Autres charges de personnel	8'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	1'295'000				
31000	Matériel de bureau	3'500				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	685'000				
31020	Imprimés, publications	500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	2'000				
31051	Frais de réception	2'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	2'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	60'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	31'000				
31200	Alimentation et élimination	179'500				
31300	Prestations de services de tiers	292'400				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	2'000				
31340	Primes d'assurances	6'600				
31370	Impôts et taxes	11'000				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	500				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	2'500				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	1'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	9'500				
31810	Pertes sur créances effectives	3'000				
31990	Autres charges d'exploitation	1'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	164'600				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	164'600				
39	Imputations internes	1'134'200				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	16'000				
39100	Prestations de services	30'100				
39101	Prestations informatiques	22'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	27'300				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	47'500				
39800	Reports internes	990'700				
93	Charges années précédentes		7'877'300		7'846'966	
93333	Charges années précédentes		7'877'300		7'846'966	
42	Taxes	-283'500				
42310	Taxes de cours	-1'500				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-250'000				
42500	Ventes	-31'000				
42600	Remboursements de tiers	-1'000				
43	Revenus divers	-60'000				
43100.00	Prest. propres sur immob. corp. portées à l'actif	-60'000				
44	Revenus financiers	-7'000				
44720	Paielements pour utilisation des biens-fonds PA	-7'000				
49	Imputations internes	-2'062'400				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-185'500				
49100	Prestations de services	-1'551'000				
49800	Reports internes	-325'900				
94	Revenus années précédentes		-1'978'200		-2'544'389	
94444	Revenus années précédentes		-1'978'200		-2'544'389	
Station d'épuration des eaux						
	Charges	6'143'600	5'665'800	477'800	5'393'570	750'030
	Revenus	-6'143'600	-5'665'800	-477'800	-5'393'570	-750'030
30	Charges de personnel	1'189'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	930'800				
30400	Allocations pour enfants et de formation	23'300				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	6'800				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	60'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	116'200				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	22'800				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	19'600				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'500				
30591	Fonds de formation professionnel	600				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'600				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	3'028'300				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	559'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	500				
31051	Frais de réception	2'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	50'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	6'000				
31130	Achats de matériel informatique	40'000				
31200	Alimentation et élimination	250'700				
31300	Prestations de services de tiers	1'615'300				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	60'000				
31340	Primes d'assurances	61'700				
31370	Impôts et taxes	100				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	2'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	374'000				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	3'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	2'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'134'100				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	1'134'100				
39	Imputations internes	792'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	1'400				
39100	Prestations de services	1'400				
39101	Prestations informatiques	17'300				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	603'100				
39800	Reports internes	168'200				
93	Charges années précédentes		5'665'800		5'393'570	
93333	Charges années précédentes		5'665'800		5'393'570	
42	Taxes	-5'033'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-310'000				
42401.00	Taxes facturées pour services à financ. spéciaux	-4'720'000				
42500	Ventes	-3'000				
44	Revenus financiers	-8'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'000				
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-424'700				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-424'700				
46	Revenus de transfert	-575'000				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-575'000				
49	Imputations internes	-102'900				
49100	Prestations de services	-13'300				
49400	Intérêts et charges fin. théoriques	-2'600				
49800	Reports internes	-87'000				
94	Revenus années précédentes		-5'665'800		-5'393'570	
94444	Revenus années précédentes		-5'665'800		-5'393'570	
10	Sécurité	13'107'700	12'751'400	356'300	8'968'473	4'139'227
	Charges	32'159'900	30'374'900	1'785'000	27'547'566	4'612'334
	Revenus	-19'052'200	-17'623'500	-1'428'700	-18'579'093	-473'107
	Service communal de la population	1'080'400	1'049'400	31'000	864'495	215'905
	Charges	1'996'300	1'624'500	371'800	1'496'388	499'912

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Revenus		-915'900	-575'100	-340'800	-631'893	-284'007
30	Charges de personnel	1'466'300				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'175'200				
30400	Allocations pour enfants et de formation	25'200				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'700				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	75'800				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	146'200				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	24'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'700				
30591	Fonds de formation professionnel	800				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'100				
30910	Recrutement du personnel	2'000				
30990	Autres charges de personnel	1'400				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	73'900				
31000	Matériel de bureau	6'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	900				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	6'000				
31200	Alimentation et élimination	4'000				
31300	Prestations de services de tiers	35'500				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	2'500				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	15'900				
31700	Frais de déplacement et autres frais	3'100				
36	Charges de transfert	335'000				
36010	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	335'000				
39	Imputations internes	121'100				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	5'100				
39100	Prestations de services	5'700				
39101	Prestations informatiques	35'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	74'200				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	900				
93	Charges années précédentes		1'624'500		1'496'388	
93333	Charges années précédentes		1'624'500		1'496'388	
42	Taxes	-882'600				
42100	Emoluments administratifs	-880'000				
42600	Remboursements de tiers	-2'600				
43	Revenus divers	-4'500				
43090	Autres revenus d'exploitation	-4'500				
49	Imputations internes	-28'800				
49100	Prestations de services	-28'800				
94	Revenus années précédentes		-575'100		-631'893	
94444	Revenus années précédentes		-575'100		-631'893	
Service de sécurité urbaine		4'178'500	4'740'600	-562'100	2'200'923	1'977'577
Charges		10'723'300	11'546'400	-823'100	9'963'603	759'697
Revenus		-6'544'800	-6'805'800	261'000	-7'762'680	1'217'880
30	Charges de personnel	5'515'900				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	4'419'600				
30400	Allocations pour enfants et de formation	53'400				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	20'100				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	283'800				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	594'100				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	5'400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	93'200				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	32'700				
30591	Fonds de formation professionnel	3'300				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	7'800				
30990	Autres charges de personnel	2'500				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	1'514'500				
31000	Matériel de bureau	7'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	238'800				
31020	Imprimés, publications	12'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	3'500				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	2'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	72'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	129'000				
31180	Immobilisations incorporelles	126'600				
31200	Alimentation et élimination	97'600				
31300	Prestations de services de tiers	479'100				
31330	Charges d'utilisations informatiques	10'500				
31340	Primes d'assurances	38'200				
31370	Impôts et taxes	29'400				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	2'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	223'000				
31580	Entretien immobilisations incorporelles	9'600				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	6'000				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	5'400				
31700	Frais de déplacement et autres frais	15'800				
31810	Pertes sur créances effectives	7'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	469'400				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	469'400				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	260'000				
35100	Attrib. aux financements spéciaux capital propre	75'000				
35110	Attributions aux fonds du capital propre	185'000				
36	Charges de transfert	2'300'500				
36010	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	30'000				
36310	Subventions aux cantons	2'270'500				
39	Imputations internes	663'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	10'600				
39100	Prestations de services	154'600				
39101	Prestations informatiques	45'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	304'300				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	900				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	147'400				
93	Charges années précédentes		11'546'400		9'963'603	
93333	Charges années précédentes		11'546'400		9'963'603	
40	Revenus fiscaux	-123'000				
40330	Taxe des chiens	-123'000				
41	Revenus régaliens et de concessions	-159'000				
41200	Revenus de concessions	-159'000				
42	Taxes	-6'109'500				
42100	Emoluments administratifs	-761'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-2'839'500				
42401.00	Taxes facturées pour services à financ. spéciaux	-765'000				
42500	Ventes	-1'000				
42600	Remboursements de tiers	-42'000				
42700	Amendes	-1'700'000				
42900.00	Autres Taxe	-1'000				
48	Revenus extraordinaires	-125'000				
48500	Prélèv. extraord. sur fonds et financ. spéciaux	-125'000				
49	Imputations internes	-28'300				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-300				
49100	Prestations de services	-18'300				
49400	Intérêts et charges fin. théoriques	-9'700				
94	Revenus années précédentes		-6'805'800		-7'762'680	
94444	Revenus années précédentes		-6'805'800		-7'762'680	

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
	Cimetière	425'700	469'200	-43'500	455'414	-29'714
	Charges	1'707'700	1'707'200	500	1'621'834	85'866
	Revenus	-1'282'000	-1'238'000	-44'000	-1'166'420	-115'580
30	Charges de personnel	361'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	292'400				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'600				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	18'900				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	35'900				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	300				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	6'200				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'200				
30591	Fonds de formation professionnel	200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	500				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	347'800				
31000	Matériel de bureau	5'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	47'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	500				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	500				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	600				
31200	Alimentation et élimination	61'000				
31300	Prestations de services de tiers	87'200				
31340	Primes d'assurances	1'000				
31370	Impôts et taxes	43'700				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	37'000				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	60'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	300				
31810	Pertes sur créances effectives	4'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	99'400				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	99'400				
39	Imputations internes	899'300				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	185'800				
39100	Prestations de services	616'600				
39101	Prestations informatiques	7'500				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	32'400				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	57'000				
93	Charges années précédentes		1'707'200		1'621'834	
93333	Charges années précédentes		1'707'200		1'621'834	
40	Revenus fiscaux	-8'000				
40390	Autres impôts sur la possession et la dépense	-8'000				
42	Taxes	-1'085'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-1'045'000				
42500	Ventes	-40'000				
44	Revenus financiers	-189'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-25'000				
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-164'000				
94	Revenus années précédentes		-1'238'000		-1'166'420	
94444	Revenus années précédentes		-1'238'000		-1'166'420	
	Service d'incendie et de secours	6'329'600	5'461'300	868'300	4'631'093	1'698'507
	Charges	16'553'300	14'365'300	2'188'000	13'494'521	3'058'779
	Revenus	-10'223'700	-8'904'000	-1'319'700	-8'863'428	-1'360'272
30	Charges de personnel	11'420'600				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	8'090'100				
30400	Allocations pour enfants et de formation	109'700				
30420	Indemnités de repas	138'000				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	25'600				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	985'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	1'075'900				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	13'500				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	170'200				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	52'400				
30591	Fonds de formation professionnel	4'900				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	13'900				
30900	Formation et perfectionnement du personnel	353'900				
30920	Soldes	363'300				
30990	Autres charges de personnel	23'800				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	4'033'600				
31000	Matériel de bureau	22'200				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	959'500				
31020	Imprimés, publications	2'700				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'700				
31050	Denrées alimentaires	19'000				
31060	Matériel médical et sanitaire	55'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	295'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	241'500				
31200	Alimentation et élimination	207'000				
31300	Prestations de services de tiers	694'100				
31340	Primes d'assurances	67'700				
31370	Impôts et taxes	37'900				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	34'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	263'300				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	687'300				
31620	Mensualités de leasing opérationnel	84'200				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	147'500				
31700	Frais de déplacement et autres frais	61'000				
31810	Pertes sur créances effectives	153'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	386'700				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	386'700				
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	1'000				
35000	Attrib. aux financements spéciaux capitaux tiers	1'000				
36	Charges de transfert	466'000				
36110	Dédommagements aux cantons et concordats	466'000				
39	Imputations internes	245'400				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	7'100				
39100	Prestations de services	31'700				
39101	Prestations informatiques	85'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	12'900				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	900				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	107'600				
93	Charges années précédentes		14'365'300		13'494'521	
93333	Charges années précédentes		14'365'300		13'494'521	
42	Taxes	-4'918'000				
42000	Taxes d'exemption	-1'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-4'864'000				
42600	Remboursements de tiers	-53'000				
44	Revenus financiers	-71'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-71'000				
46	Revenus de transfert	-5'220'900				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-3'312'400				
46300	Subventions de la Confédération	-140'000				
46310	Subventions des cantons et des concordats	-950'500				
46340	Subventions des entreprises publiques	-818'000				
49	Imputations internes	-13'800				
49100	Prestations de services	-13'800				
94	Revenus années précédentes		-8'904'000		-8'863'428	
94444	Revenus années précédentes		-8'904'000		-8'863'428	

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
	Service de salubrité et prévention incendie	1'093'500	1'030'900	62'600	816'548	276'952
	Charges	1'179'300	1'131'500	47'800	971'220	208'080
	Revenus	-85'800	-100'600	14'800	-154'672	68'872
30	Charges de personnel	938'600				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	702'700				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	43'500				
30400	Allocations pour enfants et de formation	7'700				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	5'000				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	45'300				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	98'000				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	12'500				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	14'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'300				
30591	Fonds de formation professionnel	500				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'300				
30990	Autres charges de personnel	2'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	207'300				
31000	Matériel de bureau	12'000				
31020	Imprimés, publications	3'500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	2'500				
31090	Autres charges de matériel et de marchandises	37'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	10'500				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	6'600				
31180	Immobilisations incorporelles	16'800				
31200	Alimentation et élimination	18'800				
31300	Prestations de services de tiers	11'900				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	7'800				
31390	Examens de fin d'apprentissage	1'800				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	3'800				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	4'900				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	29'000				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	3'500				
31700	Frais de déplacement et autres frais	15'400				
31710	Excursions, voyages scolaires et camps	1'000				
31810	Pertes sur créances effectives	500				
31990	Autres charges d'exploitation	20'000				
39	Imputations internes	33'400				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	6'500				
39100	Prestations de services	5'500				
39101	Prestations informatiques	20'300				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	800				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		1'131'500		971'220	
93333	Charges années précédentes		1'131'500		971'220	
42	Taxes	-64'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-19'000				
42600	Remboursements de tiers	-45'000				
46	Revenus de transfert	-20'800				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-20'800				
49	Imputations internes	-1'000				
49100	Prestations de services	-1'000				
94	Revenus années précédentes		-100'600		-154'672	
94444	Revenus années précédentes		-100'600		-154'672	
16	Développement de l'agglomération	453'300	341'500	111'800	161'036	292'264
	Charges	453'300	341'500	111'800	161'036	292'264
	Revenus					
	Développement de l'agglomération	453'300	341'500	111'800	161'036	292'264

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
	Charges	453'300	341'500	111'800	161'036	292'264
	Revenus					
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	453'300				
31300	Prestations de services de tiers	227'800				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	150'000				
31990	Autres charges d'exploitation	75'500				
93	Charges années précédentes		341'500		161'036	
93333	Charges années précédentes		341'500		161'036	

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
Dicastère Culture, Sports et Tourisme		30'755'600	28'109'600	2'646'000	26'464'980	4'290'620
Charges		38'717'700	35'600'000	3'117'700	34'179'533	4'538'167
Revenus		-7'962'100	-7'490'400	-471'700	-7'714'553	-247'547
12	Culture	20'365'800	17'639'200	2'726'600	16'706'475	3'659'325
	Charges	23'867'200	20'356'300	3'510'900	19'135'023	4'732'177
	Revenus	-3'501'400	-2'717'100	-784'300	-2'428'548	-1'072'852
Culture, délégué(e) à la culture		6'477'900	4'672'400	1'805'500	4'781'980	1'695'920
Charges		7'172'900	4'672'400	2'500'500	4'925'329	2'247'571
Revenus		-695'000		-695'000	-143'349	-551'651
30	Charges de personnel	165'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	132'500				
30400	Allocations pour enfants et de formation	1'300				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	8'500				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	18'100				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	2'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'200				
30591	Fonds de formation professionnel	100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	300				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	172'900				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31020	Imprimés, publications	2'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'500				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'500				
31140	Achats objets du patrimoine culturel	70'000				
31300	Prestations de services de tiers	25'900				
31540	Restauration objets du patrimoine culturel	15'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	52'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	4'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	117'500				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	117'500				
36	Charges de transfert	6'593'000				
36228	Subventions aux syndicats intercommunaux	1'500'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	5'093'000				
39	Imputations internes	124'500				
39101	Prestations informatiques	4'500				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	21'100				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	98'600				
93	Charges années précédentes		4'672'400		4'925'329	
93333	Charges années précédentes		4'672'400		4'925'329	
45.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	-695'000				
45110	Prélèvements sur fonds du capital propre	-695'000				
94	Revenus années précédentes				-143'349	
94444	Revenus années précédentes				-143'349	
Serv. Intégration et Infrastructures culturelles		4'534'000	4'039'800	494'200	3'413'279	1'120'721
Charges		6'204'900	5'648'400	556'500	4'917'146	1'287'754
Revenus		-1'670'900	-1'608'600	-62'300	-1'503'867	-167'033
30	Charges de personnel	3'717'900				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	3'025'600				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	22'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	34'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	7'200				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	186'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	355'600				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	3'500				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	61'400				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	11'300				
30591	Fonds de formation professionnel	2'100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	5'300				
30910	Recrutement du personnel	3'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	454'100				
31000	Matériel de bureau	5'600				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	54'500				
31050	Denrées alimentaires	11'800				
31051	Frais de réception	16'500				
31090	Autres charges de matériel et de marchandises	2'800				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	7'500				
31200	Alimentation et élimination	105'000				
31300	Prestations de services de tiers	52'300				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	15'600				
31330	Charges d'utilisations informatiques	100				
31340	Primes d'assurances	5'000				
31370	Impôts et taxes	2'100				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	24'500				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	19'600				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	123'300				
31700	Frais de déplacement et autres frais	7'900				
33	Amortissements du patrimoine administratif	81'400				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	81'400				
36	Charges de transfert	1'252'300				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	1'252'300				
39	Imputations internes	699'200				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	3'400				
39100	Prestations de services	26'000				
39101	Prestations informatiques	27'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	55'500				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	524'200				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	63'100				
93	Charges années précédentes		5'648'400		4'917'146	
93333	Charges années précédentes		5'648'400		4'917'146	
42	Taxes	-28'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-15'000				
42500	Ventes	-10'000				
42600	Remboursements de tiers	-3'000				
44	Revenus financiers	-126'400				
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-90'000				
44800	Loyers des biens-fonds loués	-36'400				
46	Revenus de transfert	-1'513'600				
46120	Dédomm. des communes/synd. intercommunaux	-7'000				
46310	Subventions des cantons et des concordats	-1'506'600				
49	Imputations internes	-2'900				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'900				
94	Revenus années précédentes		-1'608'600		-1'503'867	
94444	Revenus années précédentes		-1'608'600		-1'503'867	
	Menuiserie centrale	268'300	249'700	18'600	259'291	9'009
	Charges	268'300	254'700	13'600	261'119	7'181
	Revenus		-5'000	5'000	-1'828	1'828
30	Charges de personnel	228'300				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	186'100				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	12'100				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	21'400				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	4'000				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'500				
30591	Fonds de formation professionnel	200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	400				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	15'300				
31000	Matériel de bureau	500				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	6'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	3'000				
31200	Alimentation et élimination	2'000				
31300	Prestations de services de tiers	2'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'800				
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'400				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	1'400				
39	Imputations internes	23'300				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	22'700				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	300				
93	Charges années précédentes		254'700		261'119	
93333	Charges années précédentes		254'700		261'119	
94	Revenus années précédentes		-5'000		-1'828	
94444	Revenus années précédentes		-5'000		-1'828	
	Service de médiation culturelle	369'200	343'200	26'000	256'082	113'118
	Charges	403'400	366'700	36'700	301'752	101'648
	Revenus	-34'200	-23'500	-10'700	-45'670	11'470
30	Charges de personnel	371'400				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	296'900				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	6'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	4'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	19'200				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	34'600				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	6'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'000				
30591	Fonds de formation professionnel	200				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	600				
30990	Autres charges de personnel	800				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	8'500				
31000	Matériel de bureau	700				
31040	Matériel didactique	3'200				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	800				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	400				
31300	Prestations de services de tiers	2'200				
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'200				
39	Imputations internes	23'500				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	1'200				
39100	Prestations de services	800				
39101	Prestations informatiques	10'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	11'200				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		366'700		301'752	
93333	Charges années précédentes		366'700		301'752	
42	Taxes	-32'500				
42310	Taxes de cours	-15'500				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-16'800				
42600	Remboursements de tiers	-200				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
43	Revenus divers	-500				
43900	Autres revenus	-500				
49	Imputations internes	-1'200				
49100	Prestations de services	-1'200				
94	Revenus années précédentes		-23'500		-45'670	
94444	Revenus années précédentes		-23'500		-45'670	
	Musée d'Art et d'Histoire	3'229'300	3'186'400	42'900	3'548'097	-318'797
	Charges	3'443'800	3'397'800	46'000	3'762'607	-318'807
	Revenus	-214'500	-211'400	-3'100	-214'510	10
30	Charges de personnel	1'933'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'557'900				
30400	Allocations pour enfants et de formation	24'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	100'300				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	197'700				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'700				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	32'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	12'000				
30591	Fonds de formation professionnel	1'000				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'700				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	737'000				
31000	Matériel de bureau	9'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	21'800				
31020	Imprimés, publications	22'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	9'000				
31050	Denrées alimentaires	2'300				
31051	Frais de réception	3'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	10'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	6'000				
31120	Achats de vêtements, linge, rideaux	500				
31140	Achats objets du patrimoine culturel	3'300				
31200	Alimentation et élimination	102'000				
31300	Prestations de services de tiers	72'000				
31301	Contrat de prestation police	1'000				
31340	Primes d'assurances	42'500				
31370	Impôts et taxes	100				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	22'000				
31540	Restauration objets du patrimoine culturel	53'000				
31590	Entretien autres biens meubles	3'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	45'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	12'500				
31990	Autres charges d'exploitation	297'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	46'300				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	46'300				
34	Charges financières	22'000				
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	8'000				
34313	Entretien de biens meubles	14'000				
39	Imputations internes	705'500				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	7'900				
39100	Prestations de services	21'200				
39101	Prestations informatiques	49'800				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	582'100				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	44'500				
93	Charges années précédentes		3'397'800		3'762'607	
93333	Charges années précédentes		3'397'800		3'762'607	
42	Taxes	-103'000				
42100	Emoluments administratifs	-51'000				
42500	Ventes	-44'500				
42600	Remboursements de tiers	-7'500				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
49	Imputations internes	-111'500				
49100	Prestations de services	-700				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'000				
49300	Frais administratifs et exploitation	-108'800				
94	Revenus années précédentes		-211'400		-214'510	
94444	Revenus années précédentes		-211'400		-214'510	
	Muséum d'Histoire Naturelle	2'284'100	2'138'200	145'900	2'035'462	248'638
	Charges	2'476'700	2'329'600	147'100	2'251'781	224'919
	Revenus	-192'600	-191'400	-1'200	-216'319	23'719
30	Charges de personnel	1'510'800				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'223'100				
30400	Allocations pour enfants et de formation	9'600				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	78'600				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	152'700				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'800				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	25'700				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'000				
30591	Fonds de formation professionnel	800				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'100				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	642'000				
31000	Matériel de bureau	3'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	28'800				
31020	Imprimés, publications	45'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	5'000				
31050	Denrées alimentaires	8'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	30'000				
31130	Achats de matériel informatique	18'000				
31140	Achats objets du patrimoine culturel	6'800				
31200	Alimentation et élimination	70'000				
31300	Prestations de services de tiers	33'000				
31340	Primes d'assurances	23'200				
31400	Entretien des terrains	2'000				
31440	Entretien terrains bâtis et bâtiments	29'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	5'000				
31530	Entretien matériel informatique	13'000				
31540	Restauration objets du patrimoine culturel	50'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	22'200				
31700	Frais de déplacement et autres frais	10'000				
31990	Autres charges d'exploitation	240'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	7'100				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	7'100				
39	Imputations internes	316'800				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	7'800				
39100	Prestations de services	9'200				
39101	Prestations informatiques	1'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	289'700				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	9'100				
93	Charges années précédentes		2'329'600		2'251'781	
93333	Charges années précédentes		2'329'600		2'251'781	
42	Taxes	-177'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-100'000				
42500	Ventes	-75'000				
42600	Remboursements de tiers	-2'000				
43	Revenus divers	-13'500				
43900	Autres revenus	-13'500				
49	Imputations internes	-2'100				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'100				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
94	Revenus années précédentes		-191'400		-216'319	
94444	Revenus années précédentes		-191'400		-216'319	
	Musée d'Ethnographie	2'508'100	2'435'100	73'000	2'149'987	358'113
	Charges	2'706'300	2'635'800	70'500	2'449'306	256'994
	Revenus	-198'200	-200'700	2'500	-299'319	101'119
30	Charges de personnel	1'609'500				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'314'100				
30400	Allocations pour enfants et de formation	10'400				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	200				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	83'800				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	158'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'400				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	27'600				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'400				
30591	Fonds de formation professionnel	800				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'300				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	792'100				
31000	Matériel de bureau	6'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	30'000				
31020	Imprimés, publications	15'500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	8'000				
31050	Denrées alimentaires	45'000				
31051	Frais de réception	5'500				
31060	Matériel médical et sanitaire	100				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	25'600				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	2'000				
31130	Achats de matériel informatique	2'250				
31140	Achats objets du patrimoine culturel	8'400				
31200	Alimentation et élimination	60'000				
31300	Prestations de services de tiers	85'400				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	62'000				
31330	Charges d'utilisations informatiques	250				
31340	Primes d'assurances	7'000				
31370	Impôts et taxes	19'900				
31380	Cours, examens et conseils	2'500				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	3'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	4'000				
31540	Restauration objets du patrimoine culturel	20'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	108'700				
31700	Frais de déplacement et autres frais	10'000				
31920	Indemnisation de droits	1'000				
31990	Autres charges d'exploitation	260'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'400				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	2'400				
39	Imputations internes	302'300				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	6'600				
39100	Prestations de services	2'700				
39101	Prestations informatiques	99'900				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	31'900				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	150'000				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	11'200				
93	Charges années précédentes		2'635'800		2'449'306	
93333	Charges années précédentes		2'635'800		2'449'306	
42	Taxes	-184'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-40'000				
42500	Ventes	-131'000				
42600	Remboursements de tiers	-13'000				
43	Revenus divers	-2'300				
43900	Autres revenus	-2'300				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
44	Revenus financiers	-9'500				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'500				
44720	Paielements pour utilisation des biens-fonds PA	-1'000				
49	Imputations internes	-2'400				
49100	Prestations de services	-400				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'000				
94	Revenus années précédentes		-200'700		-299'319	
94444	Revenus années précédentes		-200'700		-299'319	
	Service du jardin botanique	694'900	574'400	120'500	262'297	432'603
	Charges	1'190'900	1'050'900	140'000	265'983	924'917
	Revenus	-496'000	-476'500	-19'500	-3'686	-492'314
30	Charges de personnel	822'200				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	650'700				
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	15'000				
30400	Allocations pour enfants et de formation	3'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'800				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	41'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	75'500				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	11'900				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	13'700				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'800				
30591	Fonds de formation professionnel	400				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'200				
30990	Autres charges de personnel	2'000				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	309'500				
31000	Matériel de bureau	800				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	32'500				
31020	Imprimés, publications	12'000				
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'500				
31040	Matériel didactique	2'000				
31050	Denrées alimentaires	9'000				
31051	Frais de réception	2'000				
31060	Matériel médical et sanitaire	100				
31090	Autres charges de matériel et de marchandises	50'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	10'000				
31130	Achats de matériel informatique	2'000				
31140	Achats objets du patrimoine culturel	6'000				
31200	Alimentation et élimination	50'000				
31300	Prestations de services de tiers	29'900				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	67'000				
31340	Primes d'assurances	3'200				
31370	Impôts et taxes	500				
31400	Entretien des terrains	20'000				
31500	Entretien meubles, machines appareils bureau	1'000				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	5'000				
31540	Restauration objets du patrimoine culturel	1'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	3'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'100				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	2'100				
39	Imputations internes	57'100				
39100	Prestations de services	25'000				
39101	Prestations informatiques	1'000				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	500				
93	Charges années précédentes		1'050'900		265'983	
93333	Charges années précédentes		1'050'900		265'983	
42	Taxes	-29'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-4'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
42500	Ventes	-25'000				
43	Revenus divers	-6'000				
43090	Autres revenus d'exploitation	-6'000				
44	Revenus financiers	-20'000				
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-20'000				
46	Revenus de transfert	-436'000				
46310	Subventions des cantons et des concordats	-304'000				
46360	Subv. des organisations privées à but non lucratif	-132'000				
49	Imputations internes	-5'000				
49000	Approvisionnement matériel et marchandises	-5'000				
94	Revenus années précédentes		-476'500		-3'686	
94444	Revenus années précédentes		-476'500		-3'686	
13	Sports	9'409'900	9'812'700	-402'800	9'344'343	65'557
	Charges	13'870'100	14'585'500	-715'400	14'629'770	-759'670
	Revenus	-4'460'200	-4'772'800	312'600	-5'285'427	825'227
	Service administratif sports	693'700	678'500	15'200	646'471	47'229
	Charges	693'700	678'500	15'200	646'603	47'097
	Revenus				-132	132
30	Charges de personnel	456'800				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	367'700				
30400	Allocations pour enfants et de formation	7'400				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	23'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'200				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	1'000				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	7'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'300				
30591	Fonds de formation professionnel	300				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	700				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	178'800				
31000	Matériel de bureau	4'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	2'500				
31030	Littérature spécialisée, magazines	600				
31051	Frais de réception	25'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	4'000				
31200	Alimentation et élimination	9'300				
31300	Prestations de services de tiers	20'800				
31340	Primes d'assurances	1'300				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	110'000				
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'300				
36	Charges de transfert	40'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	40'000				
39	Imputations internes	18'100				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	3'600				
39100	Prestations de services	4'200				
39101	Prestations informatiques	10'000				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		678'500		646'603	
93333	Charges années précédentes		678'500		646'603	
94	Revenus années précédentes				-132	
94444	Revenus années précédentes				-132	
	Promotion et manifestations	548'300	626'000	-77'700	705'642	-157'342
	Charges	1'755'700	2'047'300	-291'600	2'272'523	-516'823
	Revenus	-1'207'400	-1'421'300	213'900	-1'566'881	359'481

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
30	Charges de personnel	1'002'000				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	835'300				
30400	Allocations pour enfants et de formation	3'900				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	53'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	74'800				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	9'200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	17'900				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'400				
30591	Fonds de formation professionnel	600				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'500				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	671'100				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	22'000				
31050	Denrées alimentaires	50'000				
31051	Frais de réception	5'000				
31200	Alimentation et élimination	15'000				
31300	Prestations de services de tiers	404'900				
31340	Primes d'assurances	2'500				
31370	Impôts et taxes	18'700				
31510	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	1'000				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	150'000				
31810	Pertes sur créances effectives	1'000				
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'000				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	3'000				
39	Imputations internes	79'600				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	700				
39100	Prestations de services	9'400				
39101	Prestations informatiques	13'500				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	55'300				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	100				
93	Charges années précédentes		2'047'300		2'272'523	
93333	Charges années précédentes		2'047'300		2'272'523	
42	Taxes	-1'065'000				
42310	Taxes de cours	-900'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-165'000				
43	Revenus divers	-60'000				
43090	Autres revenus d'exploitation	-60'000				
44	Revenus financiers	-80'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-65'000				
44800	Loyers des biens-fonds loués	-15'000				
49	Imputations internes	-2'400				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'400				
94	Revenus années précédentes		-1'421'300		-1'566'881	
94444	Revenus années précédentes		-1'421'300		-1'566'881	
	Terrains et salles de sport	4'622'600	4'633'100	-10'500	4'315'489	307'111
	Charges	5'989'600	6'147'600	-158'000	6'449'059	-459'459
	Revenus	-1'367'000	-1'514'500	147'500	-2'133'570	766'570
30	Charges de personnel	874'400				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	705'100				
30400	Allocations pour enfants et de formation	10'500				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	43'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	80'400				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	13'200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	14'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'200				
30591	Fonds de formation professionnel	700				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'300				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	2'903'600				
31000	Matériel de bureau	700				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	183'800				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	30'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	72'000				
31200	Alimentation et élimination	543'500				
31300	Prestations de services de tiers	634'700				
31320	Honoraires conseillers, experts, spécialistes, etc.	2'000				
31340	Primes d'assurances	27'800				
31350	Prestations de services pour personnes en garde	800				
31370	Impôts et taxes	33'300				
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	1'113'500				
31690	Autres loyers et frais d'utilisation	261'200				
31700	Frais de déplacement et autres frais	300				
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'001'500				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	1'001'500				
34	Charges financières	11'600				
34393	Impôts et taxes	7'500				
34394	Primes d'assurances PF	4'100				
36	Charges de transfert	186'000				
36228	Subventions aux syndicats intercommunaux	170'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	16'000				
39	Imputations internes	1'012'500				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	2'400				
39100	Prestations de services	558'500				
39101	Prestations informatiques	8'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	95'300				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	600				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	347'500				
93	Charges années précédentes		6'147'600		6'449'059	
93333	Charges années précédentes		6'147'600		6'449'059	
44	Revenus financiers	-1'214'000				
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-79'000				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-30'000				
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-142'000				
44800	Loyers des biens-fonds loués	-963'000				
46	Revenus de transfert	-146'200				
46310	Subventions des cantons et des concordats	-146'200				
49	Imputations internes	-6'800				
49200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-6'800				
94	Revenus années précédentes		-1'514'500		-2'133'570	
94444	Revenus années précédentes		-1'514'500		-2'133'570	
	Piscines	2'529'500	2'810'400	-280'900	2'626'570	-97'070
	Charges	3'515'300	3'747'400	-232'100	3'660'832	-145'532
	Revenus	-985'800	-937'000	-48'800	-1'034'262	48'462
30	Charges de personnel	1'627'800				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	1'288'900				
30400	Allocations pour enfants et de formation	15'700				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'200				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	82'700				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	166'900				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	32'000				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	27'300				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'900				
30591	Fonds de formation professionnel	900				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'300				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	1'121'300				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	313'000				
31050	Denrées alimentaires	8'000				
31100	Achats de meubles, machines, appareils bureau	1'000				
31110	Achats machines, appareils, véhicules et outils	5'000				
31200	Alimentation et élimination	536'000				
31300	Prestations de services de tiers	112'000				
31340	Primes d'assurances	24'300				
31370	Impôts et taxes	117'500				
31700	Frais de déplacement et autres frais	3'500				
33	Amortissements du patrimoine administratif	486'200				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	486'200				
39	Imputations internes	280'000				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	100				
39100	Prestations de services	44'400				
39101	Prestations informatiques	10'700				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	900				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	223'900				
93	Charges années précédentes		3'747'400		3'660'832	
93333	Charges années précédentes		3'747'400		3'660'832	
42	Taxes	-912'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-880'000				
42500	Ventes	-32'000				
44	Revenus financiers	-73'800				
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-58'800				
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-15'000				
94	Revenus années précédentes		-937'000		-1'034'262	
94444	Revenus années précédentes		-937'000		-1'034'262	
	Patinoires	1'015'800	1'064'700	-48'900	1'050'171	-34'371
	Charges	1'915'800	1'964'700	-48'900	1'600'753	315'047
	Revenus	-900'000	-900'000		-550'582	-349'418
30	Charges de personnel	884'900				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	716'200				
30400	Allocations pour enfants et de formation	3'500				
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	7'200				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	45'400				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	78'000				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	11'200				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	15'100				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'800				
30591	Fonds de formation professionnel	1'300				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'200				
33	Amortissements du patrimoine administratif	40'000				
33009	Amort. planifiés, autres immos corporelles PA	40'000				
36	Charges de transfert	970'000				
36228	Subventions aux syndicats intercommunaux	970'000				
39	Imputations internes	20'900				
39000	Approvisionnement matériel et marchandises	100				
39100	Prestations de services	100				
39400	Intérêts et charges financières théoriques	20'700				
93	Charges années précédentes		1'964'700		1'600'753	
93333	Charges années précédentes		1'964'700		1'600'753	
42	Taxes	-900'000				
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prest. services	-900'000				

Classification institutionnelle		Budget 2015	Budget 2014	Ecart	Comptes 2013	Ecart
94	Revenus années précédentes		-900'000		-550'582	
94444	Revenus années précédentes		-900'000		-550'582	
15	Tourisme	979'900	657'700	322'200	414'162	565'738
	Charges	980'400	658'200	322'200	414'740	565'660
	Revenus	-500	-500		-578	78
	Service du Tourisme, délégué(e) au tourisme	979'900	657'700	322'200	414'162	565'738
	Charges	980'400	658'200	322'200	414'740	565'660
	Revenus	-500	-500		-578	78
30	Charges de personnel	100'700				
30100	Salaires personnel administratif et exploitation	81'600				
30500	Cotis. patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	5'300				
30520	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	10'800				
30530	Cotisations patronales assurances-accidents	100				
30540	Cotis. patronales caisses d'allocations familiales	1'800				
30550	Cotis. patronales aux assurances maladie	800				
30591	Fonds de formation professionnel	100				
30592	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	200				
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	396'000				
31000	Matériel de bureau	1'000				
31200	Alimentation et élimination	3'200				
31300	Prestations de services de tiers	385'800				
31590	Entretien autres biens meuble	2'500				
31700	Frais de déplacement et autres frais	3'500				
36	Charges de transfert	479'000				
36360	Subv. aux organisations privées à but non lucratif	479'000				
39	Imputations internes	4'700				
39101	Prestations informatiques	1'200				
39200	Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'200				
39300	Frais administratifs et d'exploitation	300				
93	Charges années précédentes		658'200		414'740	
93333	Charges années précédentes		658'200		414'740	
42	Taxes	-500				
42500	Ventes	-500				
94	Revenus années précédentes		-500		-578	
94444	Revenus années précédentes		-500		-578	

Budget des investissements

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INFRASTRUCTURES, ENERGIES	13'936'000	1'018'000	8'660'000	100'000	11'725'000	568'000
URBANISME	12'833'000	5'110'000	2'068'000	125'000	8'150'000	3'450'000
ENVIRONNEMENT	3'705'000	3'361'000	1'210'000	1'100'000	1'025'000	1'700'000
SECURITE	5'150'000	200'000	1'571'000	675'000	900'000	300'000
EDUCATION	1'132'000	-	4'915'000	-	7'490'000	-
CULTURE	2'950'000	-	782'000	-	1'550'000	-
SPORTS	1'920'000	225'000	1'800'000	-	540'000	-
MOBILITE	1'300'000	1'000'000	900'000	570'000	700'000	500'000
TOURISME	2'500'000	-	-	-	500'000	500'000
TOTAL	45'426'000	10'914'000	21'906'000	2'570'000	32'580'000	7'018'000
INVESTISSEMENTS NETS	34'512'000		19'336'000		25'562'000	

Ces crédits représentent l'inventaire au sens de l'art. 171 du Règlement général

Les investissements suivants sont totalement financés par des taxes ou le tarif de l'eau:			
Epuration des eaux et évacuation	2'200'000	-	
Enlèvement des déchets	900'000	-	
Utilisation des ports	700'000	-	
Energies (eau)	2'519'000	718'000	
TOTAL	6'319'000	718'000	
Nets	5'601'000		

INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INFRASTRUCTURES, ENERGIES	13'936'000	1'018'000	8'660'000	100'000	11'725'000	568'000
URBANISME	12'333'000	5'110'000	1'568'000	125'000	6'850'000	2'550'000
SECURITE	5'150'000	200'000	1'571'000	675'000	900'000	300'000
EDUCATION	1'132'000	-	4'915'000	-	7'490'000	-
CULTURE	2'950'000	-	782'000	-	1'550'000	-
SPORTS	1'920'000	225'000	1'800'000	-	540'000	-
MOBILITE	1'300'000	1'000'000	900'000	570'000	700'000	500'000
TOURISME	2'500'000	-	-	-	500'000	500'000
TOTAL	41'221'000	7'553'000	20'196'000	1'470'000	30'255'000	4'418'000
INVESTISSEMENTS NETS	33'668'000		18'726'000		25'837'000	

Ces crédits représentent l'inventaire au sens de l'art. 171 du Règlement général

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
INFRASTRUCTURES				11'417'000	300'000	7'600'000	100'000	9'600'000	200'000
Crédit de construction 2014 / 2017		1'200'000		300'000		300'000		300'000	
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines 2011	07.02.11	1'768'000		-		100'000		100'000	
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines 2012/2013	02.07.12	1'858'000		300'000		800'000		800'000	
PGEE mise en œuvre de la deuxième étape		10'000'000		-		-		1'500'000	150'000
Travaux du PGEE 2014	31.03.14	1'250'000				1'000'000	100'000		
Travaux du PGEE 2015	31.03.14	500'000		500'000					
STEP renouvellement équipement et adaptation	03.06.13	3'460'000	400'000	1'500'000		1'300'000		1'300'000	
Etude du traitement des micropolluants		800'000		200'000					
Programme d'entretien sur le domaine public 2013	04.02.13	1'558'000		-		500'000		500'000	
Programme d'entretien sur le domaine public 2014	31.03.14	1'804'000		-		1'800'000		2'000'000	50'000
Programme d'entretien sur le domaine public 2015	31.03.14	2'013'000		2'000'000					
Crédit pour le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines 2014-2017	01.09.14	3'470'000	-	1'300'000		200'000		500'000	
Assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar	31.03.14	897'000		897'000		-			
Déchetterie (vestiaires, sanitaires, gestion des toxiques)		1'000'000		900'000		100'000		100'000	
Colonne de distribution de carburant à la Voirie		120'000		120'000					

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Transformation du couloir central dans les serres (ouvrants, chauffage, etc.)	23.06.14	200'000		200'000					
Aménagements de surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel à Serrières		3'931'000		2'000'000		1'000'000			
Amélioration secteur bâtiment Tunnels (voirie et parcs et promenades) yc toiture Petitpierre et Grisel		3'500'000		400'000		-			
Application des nouvelles normes de sécurité routières, en relation avec la révision de la LCR		1'000'000		200'000		100'000			
Place de la Coudre		3'000'000	300'000	300'000	300'000	-			
Aménagement Serrières-PMI		3'000'000						2'000'000	
Application de nouveaux plans d'alignement (Caselle, Deurres et Arnold- Guyot)		1'000'000	500'000	300'000		400'000		400'000	
Application des nouvelles normes de sécurité routières, en relation avec la révision de la LCR		1'000'000						100'000	
ENERGIES				2'519'000	718'000	1'060'000	-	2'125'000	368'000
Production et captages									
Champ-Bougin, rénovation station de traitement. Crédit 20'000'000.-		23'500'000		500'000	350'000				
Fontaine-André, rénovation réservoir		1'620'000		865'000	346'000	-		865'000	346'000
Programme de remplacement de conduites du réseau de distribution et de branchements d'eau pour 2014	31.03.14	723'000				800'000		1'000'000	
Programme de remplacement de conduites du réseau de distribution et des branchements d'eau pour 2015	31.03.14	814'000							

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Automatisation et télégestion, rénovation		440'000	88'000	110'000	22'000	110'000		110'000	22'000
Distribution									
Renouvellement des équipements et compteurs		7'600'000		894'000					
Crédit de construction 2014 / 2017		600'000		150'000		150'000		150'000	
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau et pour le remplacement de compteurs pour 2014	31.03.14	384'500							
Modernisation de la télégestion et pour le remplacement de compteurs pour 2015	31.03.14	187'500							

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
URBANISME				12'333'000	5'110'000	1'568'000	125'000	6'850'000	2'550'000
Crédit de construction 2014 / 2017		1'400'000		350'000		350'000		350'000	
Brasserie du Théâtre (toiture)		500'000						500'000	
Hôtel communal, façade et ascenseur		500'000		500'000				500'000	400'000
Hôtel-de-Ville	28.10.14	3'360'000	2'250'000	1'500'000				600'000	550'000
Nouveaux locaux SECOPO	29.05.13	1'900'000	20'000	1'400'000	20'000	300'000	-	1'900'000	
Restauration et mise en valeur de la Collégiale, 2ème étape	31.03.14	15'200'000	6'000'000	1'700'000	-	300'000		800'000	
Première étape de mise en place d'un processus de gestion durable du parc immobilier de la Ville de Neuchâtel (EpiC)	12.03.12	988'500		400'000	-	100'000	-	500'000	
Réaménagement espace public Draizes-Bourgogne		1'100'000	563'000	100'000	100'000			200'000	200'000
Cité de l'énergie 7ème étape		500'000		200'000	-			50'000	
Réaménagement des jeunes-Rives (étude projet)		1'500'000		1'000'000	1'000'000			500'000	500'000
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie Piaget, Port (étude projet)		1'500'000		1'000'000	1'000'000			500'000	500'000
Réaménagement d'espaces publics à Serrières		4'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000				
Réaménagement d'espaces publics à Monruz		4'000'000	2'000'000	1'200'000	1'200'000				
Programme "Nature en Ville", 2ème étape	01.10.07	440'000	350'000			60'000	125'000		
Création d'un jardin public au Clos-de-Serrières		413'000	290'000	413'000	290'000				

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Etude complémentaire développement Charmettes		300'000		150'000	-			150'000	
Réalisation de la passerelle du Millénaire, projets d'agglomération 1ère génération	06.06.11	1'550'000	703'000	-	-	110'000	-		300'000
Réaménagement parc public des Cadolles	02.09.13	250'000	-			248'000			
Réalisation aménagement rue Crêt-Taconnet, projets d'agglomération 1ère génération		970'000	290'000	920'000	500'000	50'000		200'000	100'000
Crédit d'étude structure d'accueil Jaquet-Droz 9		400'000	100'000	200'000					
Révision du plan directeur et du plan d'aménagement		2'000'000	50'000	300'000		50'000		100'000	

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SECURITE			5'150'000	200'000	1'571'000	675'000	900'000	300'000
Crédit de construction 2014 / 2017		200'000	50'000		50'000		50'000	
Mise en conformité des débarcadaires NLM			700'000					
Signalisation		1'550'000	600'000		450'000		450'000	
3ème étape du plan de stationnement	30.06.08	4'825'000	100'000	100'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.14	5'800'000	3'000'000	-	100'000	-		
Camion pionnier lourd	18.10.10	500'000			321'000	250'000		
Véhicules SIS		700'000	200'000	100'000			200'000	100'000
Equipement centrale 144/118 au SIS		500'000	500'000	-				
Camion tracteur "multi berces"	18.10.10	300'000		150'000	450'000	225'000		
Berce pour concept "mousse"	18.10.10	150'000		75'000				

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
EDUCATION				1'132'000	-	4'915'000	-	7'490'000	-
Assainissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.12	11'725'000	125'000	-		4'325'000		4'325'000	
Agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.12	475'000	100'000	-		475'000		475'000	
Transformation et réaménagement de l'appartement au 1er étage, Ecole de Chaumont (art 166)	28.04.14	35'000				35'000			
Etude et concours d'architecture du Collège des Parcs (salle de gym)		450'000		400'000	-			450'000	
Collège des Parcs, assainissement complet		8'200'000		-				2'000'000	
Assainissement Clos 21		240'000		240'000				240'000	
Aménagement du "Domino"	03.02.14	80'000		-		80'000			
Assainissement du Domino	03.02.14	492'000		492'000	-	-			

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
CULTURE			2'950'000	-	782'000	-	1'550'000	-
Crédit de construction 2014 / 2017		200'000	50'000		50'000		50'000	
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.08	8'300'000	100'000		400'000		500'000	
Petite tourbière (art 166)		32'000			32'000			
Rénovation MEN, première étape, réfection de la Villa de Pury	07.05.12	5'800'000	2'800'000		300'000		1'000'000	
SPORTS			1'920'000	225'000	1'800'000	-	540'000	-
Crédit de construction 2014 / 2017		800'000	200'000		200'000		200'000	
Changement de revêtement du petit terrain au Chanet	11.11.13	1'770'000	1'270'000	180'000	500'000	-		
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.13	1'930'000	-	190'000	-			
Remplacement du monobloc de ventilation et pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô	02.07.12	1'100'000	-	160'000	1'100'000	-		
Nid-du-Crô, remplacement du système de chloration		340'000					340'000	
Maladière, chagement du terrain synthétique		450'000	450'000	45'000	-			

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
MOBILITE									
Projets d'agglomération 2ème génération		6'000'000	1'800'000	1'300'000	1'000'000	900'000	570'000	700'000	500'000
Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération		1'500'000		500'000	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	1'054'000	236'000			200'000	70'000		
Mesures en faveur d'une mobilité durable		500'000		100'000		100'000		100'000	
Agenda 21.2		400'000		200'000		100'000		100'000	
TOURISME									
Réaménagement du Temple du Bas, centre de congrès		6'500'000	1'200'000	2'500'000	-	-	-	500'000	500'000

INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
URBANISME	500'000	-	500'000	-	1'300'000	900'000
ENVIRONNEMENT	3'705'000	3'361'000	1'210'000	1'100'000	1'025'000	1'700'000
TOTAL	4'205'000	3'361'000	1'710'000	1'100'000	2'325'000	2'600'000
INVESTISSEMENTS NETS	844'000		610'000		-275'000	

Ces crédits représentent l'inventaire au sens de l'art. 171 du Règlement général

Nature de l'investissement	Date	Montant des crédits	Recettes à recevoir	BUDGET 2015		PREVISIONS 2014		BUDGET 2014	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ENVIRONNEMENT				3'705'000	3'361'000	1'210'000	1'100'000	1'025'000	1'700'000
Crédit de construction 2014 / 2017		700'000		175'000		175'000		175'000	
Acquisition et vente d'immeubles		2'000'000	6'000'000	750'000	1'500'000	500'000	900'000		
Redevance du droit de superficie pour la Fondation Hermann Russ		750'000	500'000	750'000	500'000				
Reconstruction ferme incendiée 02.09.11 La Rotte 1, Chaux-du-Milieu	03.06.13	150'000				150'000		150'000	
Reconstruction de la ferme de la Rotte	03.06.13	1'105'300	1'105'300	1'405'000	736'000				
Reconstruction du mur de soutènement des courts de Tennis du Mail (art 167)	22.01.14	165'000				185'000			
Réfections lourdes		800'000		625'000	625'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Acquisition et vente d'immeubles		2'000'000	6'000'000					500'000	1'500'000
URBANISME				500'000	-	500'000	-	1'300'000	900'000
Brasserie du Théâtre (toiture)		500'000		500'000	-	-	-		
Construction de logements d'utilité publique		4'200'000		-	-	-	-	300'000	200'000
Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68	07.05.12	7'800'000	200'000	-		500'000		1'000'000	700'000

